

Aujourd'hui

Ottawa congédie la fonctionnaire et activiste Kahn-Tineta Horn

A5 MONTREAL
 Le programme triennal d'immobilisations de la ville de Montreal rendu public hier prévoit la construction, au coût de 50 millions \$, d'une nouvelle Cour municipale.

GILLES PAQUIN
 du bureau de La Presse
 OTTAWA

semaine, deux députés ont dénoncé sa présence aux côtés des Warriors et réclame son congédiement.

«Kahn-Tineta Horn ne fait plus partie de notre ministère depuis ce matin», a déclaré hier le directeur du personnel au siège des Affaires indiennes à Hull, Jim Dalzell.

Selon lui, le renvoi de Mme Horn est en application de l'article 27 de la Loi sur la fonction publique, lequel stipule qu'une absence injustifiée de plus de sept jours constitue un abandon de son poste.

Fonctionnaire depuis 18 ans, Horn avait obtenu en 1988 un

congé avec solde pour reprendre des études à l'Université Carleton d'Ottawa. Elle devait rentrer au travail au ministère le 4 septembre dernier mais n'en a rien fait, sollicitant plutôt une prolongation de son congé de perfectionnement.

Invoquant la Loi sur la protection des renseignements personnels, M. Dalzell s'est refusé à parler de la requête de Mme Horn. Il a déclaré n'avoir subi aucune influence dans le cas de Horn, dont le congédiement est «une simple décision administrative».

Pourtant, le député de Duvernay, Vincent Della Noce, et son collègue de Châteauguay, Ricardo

Lopez, s'étaient indignés tous deux de la présence de Horn sur les barricades avec les Warriors. Nombre de citoyens s'étaient aussi plaints auprès de ces députés au cours des derniers jours.

De l'avis de M. Della Noce, Mme Horn manquait de loyauté envers son employeur ainsi qu'envers les contribuables en contestant publiquement les politiques gouvernementales. Le renvoi de cette fonctionnaire ne pouvait être perçu comme un acte de vengeance puisqu'il s'agissait



Kahn-Tineta Horn avec sa fille de 4 ans, Ganyetahawi. PHOTO CP

B1 FRANK MCKENNA
 Le premier ministre du Nouveau-Brunswick affirme que la configuration future du Canada ne peut être décidée par le Québec seul, mais engage tous les Canadiens.

B4 ÉCONOMIE
 Selon le président de la Bourse de Montreal, la dette cumulée d'Ottawa et son déficit budgétaire annuel sont en voie de saper les bases mêmes de l'économie canadienne.

B4 TAUX D'ESCOMPTE
 La Banque du Canada réduit une nouvelle fois son taux d'escompte, et l'on s'attend que les institutions financières abaissent des aujourd'hui leur taux préférentiel.



Les militaires ont poursuivi hier le ratissage de la pinède d'Oka, à la recherche d'armes. Ils ont aussi nettoyé les fossés le long de la route 344, devant le Centre de désintoxication, pour empêcher les Warriors de s'y cacher. De leur côté, les Indiens ont dressé un nouveau paravent d'une hauteur de huit mètres pour bloquer la vue aux militaires et repliquer à l'installation par l'armée de projecteurs placés en haut de tours d'observation.

La police arrête deux Blancs pour les saccages d'Oka

SUZANNE COLPRON

Soupponnées d'avoir pris part au saccage et au pillage des maisons d'Oka, deux Blancs ont subi un interrogatoire en règle, hier, dans les bureaux de la Sûreté du Québec.

Ils doivent comparaître au palais de justice de Saint-Jerome pour répondre à des accusations de meurtre et de vol. Tous deux ont été remis en liberté en échange de la promesse de se présenter en cour à la date fixée par le procureur de la Couronne.

Selon la police, un de ces deux jeunes hommes est un sympathisant des Warriors. «Il a été vu à maintes reprises derrière les anciennes barricades mohawks avec une arme à feu et un foulard sur le nez», a indiqué l'agent Richard Gagne, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Et son comparse? «L'enquête

Sommaire

Annonces classées
 immobilier..... B11 à B15
 marchandises..... B15, C10
 emplois..... C10 à C12
 automobiles..... C12 à C14
 propositions d'affaires..... B5
 Arts et spectacles
 informations..... C1 à C8
 horaires..... C4, C5
 Bandes dessinées..... B13
 Bridge..... C12
 Décès..... C14
 Économie..... B4 à B10
 Editorial..... B2
 Etes-vous observateur?.. B11
 Feuilleton..... C11
 Horoscope..... B12
 La Presse
 des SIX-DOUZE..... A10
 Le monde..... A6
 Loteries..... A4
 Mots croisés..... B15
 «Mot mystère»..... B14
 Quoi faire..... C9
 Télévision..... C1, C7
 Tribune libre..... B2, B3
 TABLOID SPORTS
 Buck Rodgers..... 9
 Réjean Tremblay..... 3
 Mots croisés..... 10

Les jugements des cours municipales contreviennent à la Charte des droits, tranche la Cour d'appel

FLORIAN BERNARD

Parce qu'ils sont rendus par des juges à temps partiel qui continuent d'exercer leur fonction d'avocat, les jugements des cours municipales du Québec contreviennent aux dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés.

Ces jugements sont rendus par des personnes dont le statut n'est pas conforme aux normes d'indépendance et d'impartialité garanties par la Charte canadienne. En conséquence, les justiciables ne sont pas traités avec neutralité absolue, impartialité et équité.

Tel est, en substance, l'important jugement qui vient d'être rendu par la Cour d'appel du Québec et qui risque, à moins d'être renversé par la Cour suprême du Canada, de bouleverser complètement toute la structure des cours municipales du Québec, à l'exception de celles de Montreal, Laval et Québec.

tamment celles de Sainte-Foy, Charlesbourg, Beauport et Vanier.

Partialité des avocats-juges

Le volumineux jugement d'une centaine de pages est centré sur le statut des juges qui continuent d'exercer leur profession privée d'avocat, ce qui est la situation dans la quasi-totalité des cours municipales du Québec, à l'exception de Montreal, Laval et Québec.

«La personne raisonnable n'ignore pas que la justice est humaine et que l'avocat-juge sera exposé à plusieurs situations qui peuvent engendrer un conflit d'intérêts, que cet avocat-juge oeuvre dans plusieurs milieux, partage son temps entre la Cour et ses clients, et qu'ainsi il est plus susceptible qu'un juge à plein temps de favoriser ou de nuire à ses adversaires d'hier. Comment doit-on percevoir, par exemple, la situation de l'avocat qui négocie ou transige avec son confrère devant qui il doit se rendre plaider le soir même?» rappelle le juge Michel Proulx.

Plus loin, il note: «Je n'ai aucun doute que les dispositions législatives qui autorisent le juge municipal à continuer d'exercer sa profession d'avocat sont incompatibles avec les garanties d'indépendance et d'impartialité du tribunal qui sont prévues dans la Charte canadienne des droits et libertés. Les articles 608 et 608.1 de la Loi des cités et villes constituent une violation du droit des intimés à une audition

devant un tribunal indépendant et impartial.»

Ce jugement de la Cour d'appel pourrait bien remettre en question toute la structure des quelque 130 cours municipales du Québec ou les juges continuent d'exercer leur profession d'avocat. Il n'est pas exclu, en outre, que certaines personnes en appel-ent de jugements qui ont été prononcés par de telles cours depuis l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés.

Déjà, depuis le jugement de première instance rendu par la

Cour supérieure, il y a un an, en faveur d'intimes de la région de Québec, certaines causes ont été remises, *pro forma*, en attendant la décision de l'appel loge par le procureur général.

Le problème n'est pas nouveau. Deux jugements de la Cour supérieure avaient déjà conclu, en 1988, que le statut des juges municipaux n'était pas conforme aux standards d'indépendance et d'impartialité.

En 1975, le ministre de la Justice du temps, Jérôme Choquette,

aujourd'hui maire d'Outremont, déposait un rapport relatif à une restructuration des cours municipales. Il notait que «les cours municipales ne sont pas soumises par l'autorité administrative du procureur général. Cette situation est anormale et rend difficile l'application de standards de justice uniformes pour toute la province». Me Choquette allait jusqu'à recommander d'abolir progressivement les cours municipales et de rapatrier leurs juridictions vers les autres tribunaux.

VOIR JUGEMENT EN A2

CARNAGE EN AFRIQUE DU SUD

MESSAGE POUR MONSIEUR TITLI

CHEZ NOUS, AU QUÉBEC, ILYA UN HORT CÔTÉ SQ ET UN DÉCÈS PAR CRISE CARDIAQUE CÔTÉ MOHAWK

COMBIEN CHEZ VOUS?

Carnage dans un train de passagers en Afrique du Sud

d'après Reuter et AFP
 JOHANNESBURG

La guerre des cités noires a fait au moins 53 morts supplémentaires en 24 heures autour de Johannesburg. Les habitants réclament maintenant des armes pour se défendre contre les agressions nocturnes. Mais le bilan risque de s'alourdir avec l'attaque d'un train de banlieue de Johannesburg par des Noirs armés de fusils et de couteaux qui ont tué, hier, au moins treize personnes et en ont blessé une centaine d'autres.

Le porte-parole de la police Frans Malherbe a déclaré que le bilan de l'attaque qui a eu lieu près de la gare de Denver, à l'est de Johannesburg, pourrait être encore plus élevé. Il a précisé que

les services de secours d'urgence cherchaient encore de nouvelles victimes le long de la voie ferrée. «Nous ignorons qui étaient les attaquants et pourquoi ils ont fait cela, nous savons juste qu'ils étaient noirs», a-t-il dit.

Les hôpitaux voisins se disent débordés par le nombre des blessés, dont beaucoup sont grièvement atteints. Un des blessés a déclaré avoir sauté du train et marche comme des dizaines d'autres passagers terrifiés. Trains et bus ont déjà été la cible de la guerre que se livrent depuis un mois les partisans du mouvement Inkatha et ceux du Congrès national africain (ANC). C'est la troisième fois en une semaine que des gens sont ainsi victimes de violences apparemment aveugles.

VOIR CARNAGE EN A2

Faites fructifier votre argent avec nos DÉPÔTS GARANTIS!

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS **TRUST GENERAL**

- 11 3/4% 1 an intérêt annuel 15 mois intérêt à l'échéance 11 1/2% 18 mois intérêt annuel. Ces taux peuvent changer sans préavis.
- BONI DE 1/8%* pour les personnes de 60 ans et plus! *Ce boni ne peut être jumelé à d'autres autres programmes.
- Renseignez-vous sur nos dépôts garantis à taux progressifs ou avec option de retrait.
- Versement d'intérêts souple
- Aucun coût, aucune commission

Local: 582-3300
 Pointe-Claire: 534-5670
 Ville-Marie: 341-1814
 Outremont: 339-3265, 272-4777
 Riv. des Prairies: 643-0440
 Mt. University: 271-7200
 Mt. Place: 351-8888
 4955, 4956, 4957, 4958, 4959
 Anjou: 350-4750
 LaSalle: 364-0730
 Brossard: 438-2600
 St-Lambert: 748-8866

SUITE DE LA UNE

JUGEMENT

Les jugements des cours municipales contreviennent à la Charte des droits, selon la Cour d'appel

Des modifications avaient été apportées aux dispositions législatives des cours municipales, l'an dernier, dans le but de les rendre plus conformes aux exigences de la Charte canadienne des droits et libertés. Désormais, les juges municipaux sont nommés par le ministre de la Justice (et non plus par les administrations municipales), et leurs postes sont inamovibles. Par contre, aucune modification n'avait été apportée au double statut d'avocat-juge. □

OKA

La police arrête deux Blancs pour les saccages d'Oka

n'est pas terminée. Dans son cas, je ne sais pas s'il a participé aux activités illégales des Warriors.» Les deux hommes, âgés de une vingtaine d'années, habitent Oka.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec entendent porter des accusations contre d'autres personnes dans cette affaire. Depuis le début de la crise amérindienne, ils ont ouvert une centaine de dossiers à la suite de plaintes de citoyens d'Oka.

Les dommages causés aux propriétés vont de 5000 \$ à 50 000 \$, selon les premières estimations de la police. Au total, une trentaine de propriétés d'Oka, situées à l'intérieur de l'ancienne zone contrôlée par les Warriors, ont été mises à sac par les vandales. Des roulottes, des chalets et des voitures ont aussi été endommagés.

Le gouvernement a déjà prévu des mesures de compensation pour les occupants des maisons vandalisées. Une trentaine d'autres familles résidant à l'intérieur du périmètre de sécurité de l'armée pourront aussi recevoir des allocations pour l'hébergement et la nourriture.

Depuis le 11 juillet, près de la totalité des habitants d'Oka (5120) se sont prévalus du plan d'évacuation volontaire du gouvernement du Québec.

De ce nombre, on compte 614 des 800 Mohawks de Kanesatake. À peine une centaine d'entre eux sont rentrés chez eux au cours des derniers jours. Les Indiens se sont déjà partagés la somme de 680 000 \$ à titre de compensation pour le gîte et la nourriture. On a appris, par ailleurs, que des Warriors de Kanesatake avaient profité du programme d'aide gouvernementale pour quitter le territoire avant l'arrivée de l'armée, le 20 août.

Du côté du village et de la paroisse d'Oka, moins de tiers (787) des 2505 évacués ont réintégré leurs domiciles. De nom-



Des partisans de l'ANC en colère ont lapidé un chauffeur de taxi, hier, dans le camp de squatters de Phola Park. Ce dernier avait eu la malencontreuse idée de parler zoulou et la foule l'a pris pour un partisan du parti adverse Inkatha.

breux citoyens d'Oka refusent encore de retourner chez eux tant et aussi longtemps que des sympathisants amérindiens campent en face du parc Paul-Sauvé, le long de la route 344. L'aide gouvernementale accordée aux évacués d'Oka atteint 2,8 millions \$.

Ce programme doit toutefois prendre fin dimanche soir. A compter de lundi, seule la trentaine de familles habitant à l'intérieur du périmètre de sécurité de l'armée et celles dont les maisons ont été saccagées pourront continuer à recevoir des allocations pour leur hébergement à l'extérieur d'Oka. □

HORN

Ottawa congédie la fonctionnaire et activiste Kahn-Tineta Horn

d'une réaction normale chez tout employeur, avait-il dit.

Pour M. Lopez, Horn est entrée dans l'illégalité en défiant la police et les forces armées avec les Warriors. Elle pourrait être accusée d'entrave aux forces de l'ordre parce que tout le monde a pu la voir pousser des soldats dans les barbelés, a-t-il conclu.

Selon un fonctionnaire voulant garder l'anonymat, le ministère a bel et bien congédié Mme Horn en raison de sa participation aux événements d'Oka, mais l'admettre équivaldrait à avouer le conflit. C'est donc pour éviter une contestation judiciaire et une vague de protestations des autochtones qu'Ottawa a décidé d'invoquer la loi de la Fonction publique.

CARNAGE

Carnage dans un train de passagers en Afrique du Sud

Mercredi soir, quatre hommes avaient ouvert le feu sur une station de taxi du centre de Johannesburg. La fusillade avait fait trois morts. La semaine dernière, quatre Noirs avaient été tués et cinq autres blessés dans des circonstances semblables près d'une gare. Quelques heures plus tard, les affrontements ont repris dans les cités noires situées à la périphérie de la ville.

Mercredi à minuit, la police a compté 53 morts à Tokoza, Tembisa, Vosloorus et Katlehong, mais le calme n'est revenu que hier matin.

Ces combats, qui durent depuis cinq semaines et ont fait près de 800 morts, opposent généralement des partisans du Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela aux Zoulous proches du mouvement Inkatha du chef Mangosuthu Buthezi. Avec parfois des méprises tragiques.

Ainsi, un conducteur de taxi-bus en Afrique du Sud, stoppé par une foule d'émeutiers armés de lances et de masses, a cru avoir affaire à des Zoulous, et a essayé de se faire passer pour l'un d'eux. Il s'agissait de Xhoses et il est mort dans la rue, transpercé de coups. L'incident, banal à force d'être courant, s'est produit mercredi après-midi, incidents qui ont déjà fait plus de 650 morts en un mois.

Deux reporters, un blanc et un noir, du quotidien *Business Day*, ont assisté à cette exécution sommaire. Ils l'ont photographiée et ils la racontent. Le conducteur s'arrête à un barrage, face à plusieurs dizaines de Noirs brandissant des armes. D'emblée, il s'adresse à eux en zoulou, s'imaginant qu'il s'agit de gens appartenant à cette ethnie. Or, ils ne sont pas plus Zoulous que lui. Ce sont des Xhoses, ethnie à laquelle appartient la plupart des dirigeants du Congrès national africain (ANC), et ils sont justement en train de traquer les Zoulous.

Éjecté de son véhicule et réalisant alors son erreur, le malheureux chauffeur de taxi-bus avoue être Shangaan, une tribu implantée dans le nord-est de la province du Transvaal. Trop tard. Zoulou malgré lui, il sera assommé à coups de bâtons, lardé de coups de lances.

La colère et la peur de milliers d'habitants de Katlehong et Tokoza ont encore augmenté du fait que l'électricité leur a été coupée par la municipalité. Les habitants

de ces deux cités ne payent plus leurs factures d'électricité depuis février pour soutenir leurs revendications politiques. Ils réclament notamment la démission de deux conseillers municipaux qu'ils accusent d'être des agents des Blancs au pouvoir.

«Les habitants craignent maintenant, la nuit, d'être l'objet d'attaques encore pires. Cette crainte confine à la panique», lit-on dans un éditorial du *Sowetan*, principal quotidien de la communauté noire.

Des habitants ont déclaré que les membres de l'Inkatha avaient attaqué leur cité mercredi soir, comme la veille, avec l'aide de policiers et de soldats blancs. Un porte-parole de l'armée a démenti catégoriquement ces allégations. □

Québec aurait lancé un ultimatum aux Warriors

PC et La Presse

Les Mohawks étroitement encerclés par l'armée à Kanesatake ont affirmé tard en soirée hier avoir reçu du gouvernement du Québec un ultimatum les enjoignant de rendre les armes et de se livrer volontairement aux Forces canadiennes.

«Nos représentants ont reçu un appel téléphonique secret de Sam Elkas au cours de l'après-midi et cet appel ressemblait à un ultimatum», a déclaré M. Bob Antone, un négociateur autochtone, au cours d'une conférence de presse convoquée en fin de soirée à la clinique de désintoxication où sont retranchés une quinzaine de Warriors fortement armés et leurs familles.

«Ils veulent que nous donnions l'ordre à tous les représentants des médias d'évacuer le périmètre... Un autobus va s'immobiliser devant l'entrée principale gardée par l'armée et tout le monde devra prendre place à bord pour être aussitôt conduits à Farnham.»

M. Antone a expliqué que depuis que le gouvernement provincial avait formulé cette demande, l'armée avait coupé les lignes téléphoniques reliant la clinique au monde extérieur et pratiqué le brouillage des ondes courtes de façon à empêcher toute communication par radio avec les autres communautés mohawks.

Selon certains rumeurs, a-t-il ajouté, les militaires s'apprêtaient également à couper l'eau.

La Sûreté du Québec a également accru sa présence sur les routes de la région.

«S'ils ont décidé de recourir désormais à de telles tactiques, tout ce qui nous reste à négocier

est la liberté absolue des gens qui sont ici.»

M. Antone a indiqué que les Mohawks avaient soumis une nouvelle proposition de paix, mais que celle-ci avait été retirée suite aux gestes posés hier après-midi par les autorités.

«Nous nous attendons à ce que les autobus arrivent ce soir, mais je crois que nous ne pourrions pas leur répondre que nous avons pas de quoi défrayer le passage jusqu'à Farnham.»

Tard en soirée, M. Elkas n'a pu être rejoint pour commenter la situation.

Un porte-parole de l'Armée, le major Serge Quenneville a confirmé les informations transmises aux médias par les Amérindiens au sujet des lignes téléphoniques. Il a souligné que cette mesure avait été décidée «pour donner plus d'importance, plus de sérieux à la ligne rouge.»

Le représentant de l'armée a toutefois affirmé qu'il ne savait rien au sujet de l'approvisionnement en eau et d'un éventuel nouveau mouvement des militaires aux abords du terrain du centre de désintoxication de Kanesatake. «Je n'ai pas d'information sur cela», a-t-il dit.

Au cours de l'après-midi, hier, les militaires de faction à Kanesatake ont recommandé aux journalistes encore présents dans le camp des Warriors de quitter les lieux. Selon le major Quenneville, cette invitation était demeurée sans réponse au moins jusqu'à environ 22h.

Près d'une dizaine de journalistes étaient alors encore en compagnie des Warriors. Et les Warriors entourés par les barbelés militaires avec quelques femmes et quelques enfants sont pour leur part au nombre d'environ une vingtaine.

Confusion et contradictions à l'enquête du coroner sur la mort de Victor Davis

MARIE-CLAUDE LORTIE

Les contradictions regnent à l'enquête du coroner sur la mort de Victor Davis où deux des occupants de la voiture qui a heurté le nageur et la compagne du champion olympique sont venus témoigner hier.

La compagne de Victor Davis, Donna Clavel, nie avoir affirmé à la police le soir de la mort du nageur olympique que celui-ci ait échangé quelques mots avec les occupants de la voiture qui l'a heurté et ait brandi une bouteille de jus d'orange en leur direction.

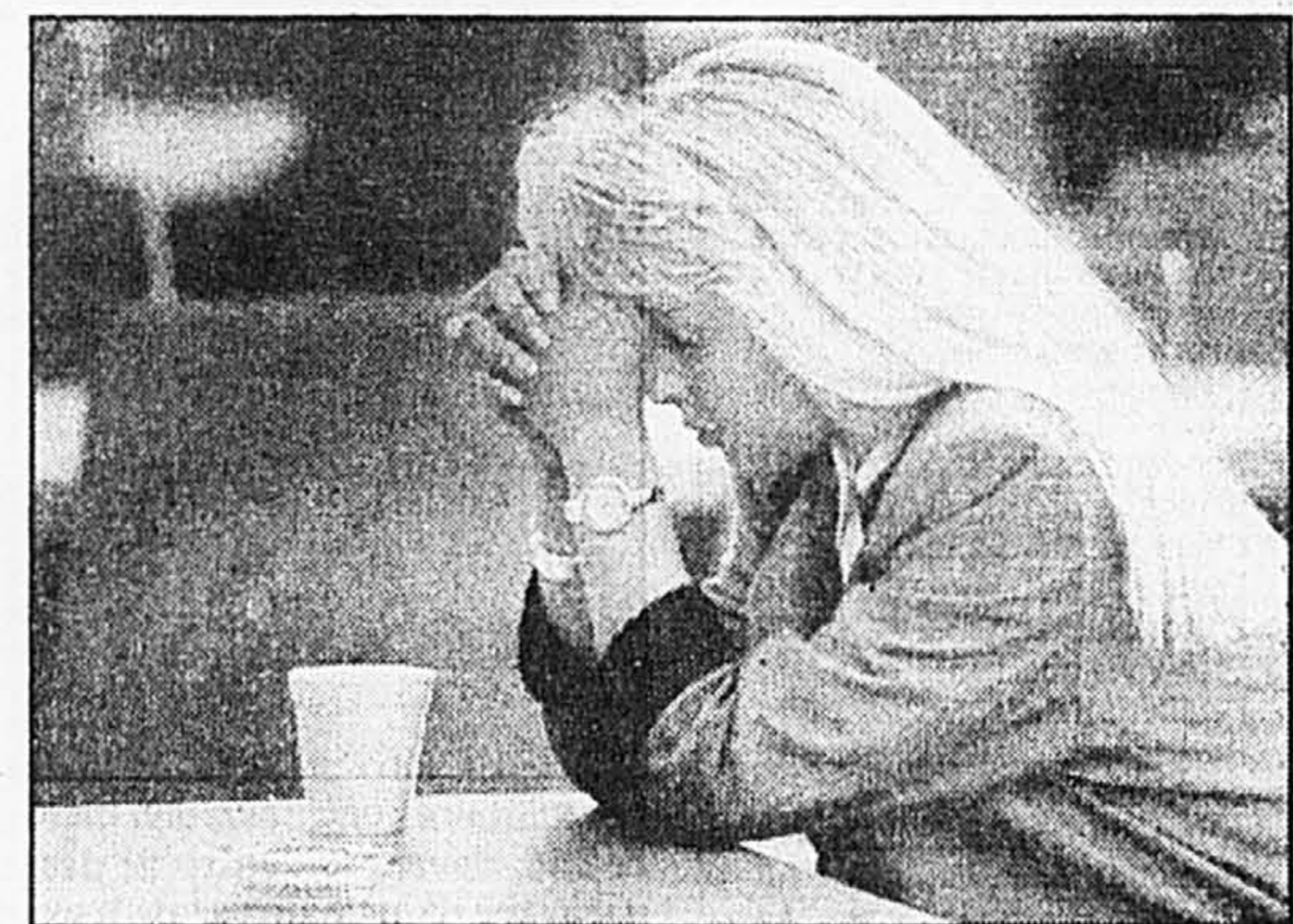
Pourtant, un rapport d'accident rédigé par le policier Michel Asselin, qui n'est pas signé par Mme Clavel et qui est daté du 11 novembre 1989, jour de l'accident, reprend de tels propos.

La jeune femme de 20 ans, qui connaissait Davis depuis deux ans et demi, affirme en outre que la voiture qui a happé M. Davis allait d'est en ouest sur la rue Sainte-Anne, à Sainte-Anne de Bellevue, au moment de l'accident. Cela contredit l'opinion de l'expert ingénieur venu témoigner mercredi.

Mme Clavel rejette aussi la possibilité que quelqu'un ait été caché derrière un buisson quand les occupants de la voiture qui a heurté M. Davis lui ont adressé la parole, alors qu'elle marchait avec son amie Jennifer Watt, peu avant l'accident mortel.

«Il n'y a même pas de buisson dans ce coin là», a-t-elle expliqué. Selon elle, Davis était parti s'acheter un jus d'orange et sortait tout juste du dépanneur, au moment où les paroles ont été prononcées par l'occupant de la voiture.

Pourtant, Frank Dres, qui était dans la voiture en compagnie de Glenn Crossley et de Gary Desjardins au moment de l'accident, a affirmé hier durant son témoi-



Le coroner a ordonné à Donna Clavel, qui fut la petite amie de Victor Davis, de ne parler à personne au palais de justice, sauf à son avocat.

PHOTO CP

gnage avoir vu un homme accroupi derrière un buisson. C'est pour en avertir les deux femmes qu'il leur a adressé la parole, durant les minutes qui ont précédé le drame.

Mme Clavel, elle, soutient qu'il essayait de les draguer.

M. Dres a ensuite conté que cet homme embusqué tenant une bouteille à la main s'est mis à marcher dans la direction de sa voiture, en faisant des gestes menaçants et en criant des mots qu'il a mal compris. «Lancer» est un des seuls qu'il ait saisis et la peur de voir quelqu'un lancer une bouteille sur sa Honda est la seule préoccupation dont il se souvienne.

Plus tôt durant la journée, un des occupants de la voiture, Gary Desjardins a lui aussi témoigné à l'enquête du coroner Pierre Trahan, qui a repris lundi après un ajournement de plus de quatre mois.

M. Desjardins a expliqué qu'il

était en compagnie de MM. Dres et Crossley le soir de l'accident. Ils avaient passé une partie de la soirée ensemble, s'étaient quittés, pour ensuite se retrouver quelques minutes avant le drame.

Le jeune homme de 20 ans a expliqué qu'il était saouls ce soir-là et qu'au moment de l'accident il était étendu sur la banquette arrière du véhicule, essayant de dormir. Il a dit ne pas avoir senti l'impact du corps de Davis heurtant la voiture de M. Dres, conduite par M. Crossley.

Les témoignages de Dres et de Desjardins se contredisent sur plusieurs détails, comme la quantité de bières qu'ils ont bues ensemble à la première taverne où ils sont sortis, l'heure à laquelle ils se sont retrouvés en début de soirée et le fait qu'ils écoutaient ou non la radio dans la voiture de M. Dres.

Victor Davis est mort à l'hôpital Notre-Dame, deux jours après le drame, d'un accident cérébral.

Deux juges de la Cour fédérale confirment «l'indépendance» des tribunaux militaires

Presse Canadienne OTTAWA

La Cour fédérale d'appel a rendu une décision partagée hier dans une contestation de l'indépendance des tribunaux militaires.

Deux juges contre un ont maintenu la peine d'un an d'emprisonnement et le renvoi de l'armée frappant un caporal de la base de Valcartier, à Québec, pour désertion et possession de drogue à des fins de trafic en 1988.

Le condamné, Michel Généreux, avait contesté la décision de la Cour martiale en invoquant la Charte des droits et libertés assure un procès juste devant un tribunal indépendant.

Les juges Alphonse Barbeau et Louis Pratte, de la Cour d'appel, ont soutenu que les cours martiales constituent des tribunaux indépendants. «La seule chose qu'un juge militaire puisse craindre, écrit le juge Pratte, est que l'insatisfaction de ses supérieurs devant sa décision nuise à sa carrière.»

Mais si l'argument suffit pour contester l'indépendance du tribunal militaire, il faudrait envisager aussi que les juges des autres cours craignent de ne pas monter en grade en déplaisant aux pouvoirs publics.

Dissident, le juge Robert Decary estime que les juges militaires sont tellement dépendants du ministère de la Défense et des Forces armées que les cours martiales ne satisfont aucun des critères essentiels à l'indépendance des tribunaux.

Sexagénaire assassinée

Tout indique que la femme trouvée morte un peu avant 16h hier à Lafontaine, près de Saint-Jérôme, a été victime d'un meurtre.

La sexagénaire, dont le corps a été découvert dans le garage attenant à sa résidence de la rue Bélanger, dans cette municipalité des Laurentides, a eu en effet la gorge tranchée.

Au moment du drame, la sœur de la victime, qui partageait son logis avec elle, était absente.

Aucun indice ne permettrait

de croire que le vol ait été la cause du crime. Les policiers ont toutefois trouvé un couteau sur les lieux. Et, en soirée, ils interrogeaient un homme âgé d'une soixantaine d'années.

Une autopsie sera effectuée aujourd'hui sur le corps de la victime à l'Institut médico-légal de Montréal.

Ce sont des policiers de l'unité des crimes contre la personne du poste de Saint-Jérôme de la Sûreté du Québec qui font enquête au sujet de cette affaire.

La Quotidienne
Tirage d'hier

à trois chiffres 419
à quatre chiffres 8752

Où donner de son sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9h à 18h;

● à Montréal: Ministère de la Sécurité publique, Constables spéciaux, Salle des Pas perdus, 3e étage, 10 est, Saint-Antoine, de 9h 30 à 16h 30;

● à Longueuil: Centre hospitalier Pierre-Boucher, Salle l'Echange, 1333 est, Jacques-Cartier, de 9h 30 à 17h;

● à Montréal: Parrainée par Le Permanent et Canada Trust, Y.M.C.A. de Notre-Dame-de-Grâce, 4335, avenue Hampton, de 14h 30 à 20h 30.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSEES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.		Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h.	
REDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	285-7202
PROMOTION	285-7100	Détailants 285-7306	
COMPTABILITÉ	285-6892	National, Tele-Press 285-7265	
Grandes annonces		Vacances, Voyages	
Annonces classées		Carrières et professions, nominations 285-7320	

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement: numéro 1400. Port de retour garanti. (USP5005692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



37-5-01

VENDREDI
14 SEPTEMBRE 1990

Un cahier spécial
à ne pas
manquer

Publié dans
La Presse
DEMAIN

M O D E
TENDANCES • AUTOMNE • HIVER '90

Solidarité Châteauguay lance un boycott des bingos et de la vente de cigarettes

Le chef du mouvement veut que les Mohawks cessent leurs activités illégales à Kahnawake

PIERRE BELLEMARE

■ Solidarité Châteauguay, le mouvement né de la crise amérindienne et dirigé par l'ex-policier de la Sûreté du Québec Yvon Poitras, vient de partir en croisade contre la reprise des bingos illégaux et de la vente illégale de cigarettes sur le territoire de Kahnawake.

« Les Mohawks ont déjà affirmé qu'ils recommenceront leur commerce illégal. S'ils se relancent dans les bingos et dans la vente de cigarettes, nous exigeons un permis spécial pour leur faire concurrence, afin d'amasser des fonds visant à construire un nouveau pont entre la Rive-Sud et l'île de Montréal », déclare M. Poitras.

Cette alternative, utopique aux yeux des élus à Québec en raison des coûts qu'entraînerait sa réalisation, permettrait d'éviter le pont Mercier, dont les bretelles sont situées sur la réserve autochtone.

Entre-temps, Solidarité Châteauguay réclame le retour de la SQ sur les routes 132, 138 et 207, sur le territoire de Kahnawake, où la surveillance policière est assurée depuis plusieurs années par les Peacemakers.

« Les automobilistes, estime M. Poitras, ont peur d'être victimes des représailles des Peacemakers et des Mohawks qui, dans le climat actuel, seraient tentés de se venger de la lapidation de LaSalle ». Le 28 août, des Blancs avaient lancé des pierres direction de plusieurs autos transportant des autochtones de Kahnawake qui fuyaient devant la menace d'un affrontement entre les militaires et les Mohawks.

A ce sujet, le solliciteur général Pierre Cadieux a fait savoir hier qu'après avoir examiné le rapport du commissaire de la GRC sur cet incident, survenu aux abords du pont Mercier, à LaSalle, il avait demandé des informations additionnelles au commissaire, Norman Inkster.

Quelques incidents ont par ailleurs été observés sur les routes menant au pont Mercier depuis sa réouverture jeudi dernier, et mardi soir encore, un automobiliste a été la cible d'un tireur qui a effleuré le toit de son véhicule.

« Il faudrait, à tout le moins, que les Peacemakers bénéficient d'une formation pour assurer la sécurité et la surveillance des routes traversant la réserve. Dans l'intervalle, la SQ devrait s'occuper de ces tâches », observe M. Poitras.

Cependant, le mouvement Solidarité Châteauguay organise une marche dimanche après-midi, à partir du centre régional du boulevard d'Anjou jusqu'au Bonimart du boulevard Saint-Jean-



A Oka, un photographe de l'armée s'est installé dans une nacelle pour mieux observer les Warriors.

Baptiste, près duquel étaient érigées les barrières de la SQ et des Forces canadiennes.

tion, lourdement affectée depuis le 11 juillet.

De leur côté, la dizaine d'églises de la région — catholique, anglicane, protestante, presbytérienne, unie, baptiste, etc... — convie la population à porter un ruban blanc ou rouge jusqu'à la fête de l'Action de grâces.

« Nous voulons préparer les gens à vivre l'après-conflit et les

amener à créer un mouvement de réconciliation et de partage, dans l'esprit de la foi chrétienne », indique le curé Jean Courville de la paroisse Saint-Jean-Baptiste-Marie-Vianney.

On attendait par ailleurs hier soir quelques centaines de participants à une rencontre œcuménique bilingue organisée à l'église Maplewood.



George Martin ne sort plus qu'escorté d'agents de la SQ.

Une guerre risque d'éclater au retour du conseil de bande à Kanesatake

SUZANNE COLPRON

■ Chassé de sa maison par les Warriors au début du conflit amérindien, le chef du conseil de bande de Kanesatake, George Martin, ne fait plus un pas sans se faire accompagner de policiers de la Sûreté du Québec.

M. Martin s'est rendu récemment à sa maison du village indien d'Oka pour y chercher quelques effets personnels en compagnie d'agents de la Sûreté du Québec. Il a déjà porté plainte contre les Warriors qui l'ont agressé à coups de pierre pour le forcer à quitter sa maison.

En attendant le retour à la normalité, le chef du conseil de bande et ses principaux collaborateurs ont déménagé leurs pénates dans les locaux du centre culturel de Saint-Eustache. Ils doivent toutefois retourner à Kanesatake au début de la semaine prochaine. Des militaires ou des policiers pourraient assurer leur sécurité et celle des fonctionnaires provinciaux du bureau de la Sécurité civile.

Des 614 Mohawks qui ont quitté le village indien au mois d'août, seuls une centaine sont revenus chez eux. Le programme d'aide du gouvernement doit prendre fin dimanche soir. Les Indiens relocalisés se sont déjà partagés la somme de 638 000 \$ à titre de compensation pour le logement et la nourriture.

Des Warriors ont également profité du programme d'aide du gouvernement du Québec pour fuir Kanesatake avant l'arrivée des militaires, le 20 août.

Selon certaines sources, la guerre risque d'éclater, à Kanesatake, avec le retour du chef Martin et des autres chefs du conseil de bande. Ce gouvernement indien — le seul reconnu par Ottawa — est vivement contesté au sein de la population autochtone. Depuis le début de la crise, le chef Martin cherche en vain à imposer son autorité dans les négociations entre les Mohawks et les gouvernements.

Depuis plusieurs semaines, M. Martin réclame le départ des Warriors de son territoire. Il souhaite être le seul interlocuteur à la table des négociations avec les gouvernements de Québec et d'Ottawa.

Cinq des 30 employés du conseil de bande travaillent présentement au centre culturel de Saint-Eustache. Ils voient entre autres à la relocalisation des Indiens évacués et à la distribution des chèques. Une douzaine d'autres employés touchent aussi leurs chèques de paye, même s'ils ne travaillent pas.

« Les Mohawks sont très inquiets. Ils ne veulent pas retourner chez eux. Tout le monde a peur des Warriors », a confié un réfugié.



PHOTO JEAN GOUJIL, La Presse

Le parc d'Oka ferme faute de clients

Le parc d'Oka n'attirant à peu près plus personne depuis le début de la crise mohawk, le directeur André B. Lemay a annoncé hier la suspension des activités récréatives pour une période indéterminée.

Cette décision a été prise par le ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche en raison du faible taux d'achalandage du parc qui affecte la rentabilité des opérations. L'aire de pique-nique, la plage et le camping sont administrés par un homme d'affaires d'Oka, M. Guy Tringle.

Pour la seule fin de semaine du travail, les administrateurs du parc ont noté une baisse de 80 p. cent du nombre d'usagers par rapport à l'an dernier. Le parc attire un million de visiteurs par année en temps normal.

Le parc d'Oka va fermer ses portes aujourd'hui à compter de midi. Les campeurs qui s'y trouvent sont invités à écourter leur séjour.

Amérindien arrêté et relâché

■ Des policiers de la Sûreté du Québec ont interrogé pendant quelques heures, puis relâché tôt hier matin un Amérindien surpris avec des armes à feu, des cigarettes et un habit de camouflage.

Les enquêteurs de la SQ ont saisi cette marchandise lors d'une perquisition effectuée vers 23h45 mercredi soir, à l'intérieur d'une remise située à l'arrière de la résidence privée de ce Mohawk, sur la route 132, à Kahnawake.

En plus de l'uniforme de guerre semblable à celui porté par les Warriors toujours retranchés à Oka, les policiers ont trouvé une carabine de calibre .303, un fusil .12 ainsi que 28 caisses de cigarettes.

L'Amérindien dont l'identité n'a pas été divulguée par la police puisqu'aucune accusation n'a été déposée contre lui, a été remis en liberté en attendant que le dossier soit soumis au ministère de la justice.

Malgré les ordres du Conseil de bande, Linda Simon enseigne

Elle a répondu à l'appel des parents des jeunes autochtones qui la soutiennent

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
OKA

■ Même si le Conseil de bande de Kanesatake l'a évincée mardi de son poste de responsable des cours à l'école primaire locale, Linda Simon se consacre encore aux enfants de la communauté autochtone. Les parents réclament la poursuite des cours contre la volonté des dirigeants.

« Le conseil de bande, plus précisément Georges Martin et Gerry Etienne, m'a priée par fax de démissionner. Il demande aussi les démissions du comité de parents et des commissaires de la Commission scolaire de Kanesatake », a déclaré à La Presse Mme Simon dans un entretien téléphonique depuis son bureau, à l'école située en bordure de la 344, dans la paroisse d'Oka.

Elle a ajouté qu'environ 35 garçons et filles, sur un groupe normal d'une centaine, étaient alors à l'école pour suivre des cours dispensés bénévolement par des professeurs anglophones de la Commission scolaire protestante Lorrain.

« Des parents m'appuient dans ma décision de continuer mon travail. Ils disent qu'ils ne me lâcheront jamais. Les professeurs, quant à eux, sont prêts à rester jusqu'à ce que le ministère fédéral des Affaires indiennes décide de rouvrir lui-même son école », a ajouté Mme Simon.

M. Martin, chef du Conseil de bande, et Etienne, son conseiller, que certaines pressions obligent à séjourner à l'extérieur, s'opposent au retour des petits autochtones en classe et Mme Simon, avec l'aide de parents, a dérogé à leurs directives. Il n'y a aucun service de transport pour les écoliers primaires de la communauté ou pour les plus âgés, qui fréquentent des polyvalentes à l'extérieur.



Mme Linda Simon a dérogé aux directives du conseil de bande qui s'opposait au retour en classe des jeunes autochtones.

LA CRISE AMÉRINDIENNE

Le Parlement européen invite Ottawa à garantir les droits des Mohawks

Agence France-Presse
STRASBOURG

Le Parlement européen, réuni en session à Strasbourg, hier, a demandé la conclusion d'un accord au Canada qui garantisse « les libertés fondamentales et les droits de l'homme du peuple mohawk ».

L'Assemblée de la CEE invite dans une résolution les autorités canadiennes et le peuple Mohawk à trouver « une solution juste et pacifique à la situation actuelle ».

Le Parlement des Douze ajoute qu'il « reconnaît les revendications des Mo-

hawks » et il ajoute que le Canada a « de manière injustifiée confisqué » aux Mohawks « des terres afin d'étendre un terrain de golf ».

L'Assemblée invite sa délégation pour les relations avec le Canada à envoyer des observateurs au Québec et à inscrire la question Mohawk à l'ordre du jour de la prochaine réunion interparlementaire CEE-Canada.

À Ottawa, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, a déclaré que le Parlement européen a le droit de se prononcer sur les affaires canadiennes mais qu'il est dans l'erreur lorsqu'il dit que le Canada a confisqué de manière in-

justifiée des terres aux Mohawks afin d'étendre un terrain de golf.

« Le Parlement européen est souvent mal informé en ce qui concerne les questions canadiennes, surtout les questions qui touchent les autochtones », a déclaré M. Clark aux journalistes.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a rappelé que le Parlement européen avait adopté des mesures à l'encontre de l'industrie canadienne de la fourrure et du trappage, qui avaient eu des répercussions sur les autochtones.

Il a indiqué qu'il était à rédiger une missive à l'intention de certains parle-

mentaires européens afin de les informer de la situation.

« Leur résolution est dans l'erreur en ce qui concerne notamment le terrain de golf », a-t-il déclaré.

Le gouvernement fédéral a acheté au début du mois d'août les terres que la municipalité d'Oka voulait utiliser pour agrandir son terrain de golf. Il entend les transférer aux autochtones dès que la crise aura été réglée.

« Il n'y aura pas de terrain de golf, a insisté un porte-parole du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Mark Hudson. Ou s'il y en a un, il sera géré par les autochtones eux-mêmes. »

M. Clark a fait remarquer que seulement 50 parlementaires étaient présents hier à Strasbourg lors du vote sur la résolution, sur un total de 500.

« Seulement 10 p. cent étaient présents », a-t-il souligné.

L'Assemblée des Douze a également invité sa délégation pour les relations avec le Canada à envoyer des observateurs au Québec, ce qu'a apprécié M. Clark.

« Ils sont libres de le faire », a-t-il déclaré. « J'espère qu'une fois ici, les représentants du Parlement européen seront mieux informés de la situation actuelle. »

L'ACP répond à un groupe d'intellectuels

Presse Canadienne

Par sa prise de position remplissant une pleine page du quotidien *La Presse*, hier, et de *The Globe and Mail*, aujourd'hui, l'Association canadienne des policiers (ACP) veut surtout faire contrepoids à l'article récent d'un groupe d'intellectuels publié dans ce dernier quotidien torontois.

« On s'est sentis obligés de faire contrepoids », a déclaré hier à *La Presse* Canadienne, André Nadon, vice-président de l'ACP, président des policiers de Laval et vice-président de la Fédération des policiers du Québec.

M. Nadon estime que les intellectuels faisaient preuve d'angélisme dans leur analyse de la situation et de l'action menée par les Warriors.

« On mettait en doute la crédibilité de la Sûreté du Québec et du rôle qu'elle a à jouer. »

« Par notre article, on dit qu'on est des policiers, qu'on est mandatés pour protéger la population et faire respecter les lois », a-t-il ajouté.

La prise de position de l'ACP occupe une pleine page. Sa publication dans *The Globe and*

Mail coûtera plus de 20 000 \$, de dire M. Nadon.

Pour l'Association, il n'était pas question de faire la même chose dans *The Gazette*.

M. Nadon considère qu'il ne voit pas pourquoi il verserait « une telle somme à un journal qui a publié la caricature d'un policier avec une tête de chien. » Il juge en outre que ce quotidien a été très agressif à l'égard des policiers dans sa couverture des événements d'Oka et de Châteauguay.

« Tout ce qui sortait des Warriors était publié à la une sans aucune vérification », a-t-il soutenu.

La page payée par l'ACP commence ainsi : « Nous nous opposons au terrorisme. »

Sous ce gros titre, le texte rappelle les affrontements armés survenus à Akwesasne en avril dernier. On y dit que les Warriors de cet endroit ont ensuite infiltré les réserves d'Oka et de Kahnawake et y ont élevé des barricades.

Les policiers disent chercher, comme tous les Canadiens, un règlement pacifique de la prise d'armes actuelle, « mais nous nous opposons au terrorisme comme solution de conflit », précisent-ils.

La CSN lance un appel à la bienveillance et à la clémence des gouvernements

Presse Canadienne
QUÉBEC

La CSN ne va pas jusqu'à recommander l'amnistie pour les Warriors de Kanesatake mais son président, Gérald Larose, a demandé hier aux gouvernements de faire preuve de clémence et de bienveillance à leur endroit.

À l'ouverture du conseil fédéral de la CSN, M. Larose a parlé de la nécessité pour le Québec de faire une place aux autochtones dans cette société que les Québécois s'approprient à redéfinir en faisant preuve de tolérance et de compréhension.

La crise qui perdure, selon le président de la CSN, est un des pots cassés que le Québec doit réparer en contrecarrant tout mouvement ségrégationniste qui voudrait que les Amérindiens vivent en vase clos sans rapport avec la société québécoise.

« Cela se fera, a-t-il dit, en distinguant ce qui est droit de ce qui est stratégique, ce qui est warrior de ce qui est nation autochtone, en priant les gouvernements et les instances judiciaires de ne pas châtier avec une sévérité telle que toutes les nations autochtones se sentiront condamnées. »

« Comme nation civilisée, a-t-il

poursuivi, il nous faut exprimer non seulement la bienveillance mais aussi la clémence. Nous allons davantage réparer les pots cassés en instaurant une négociation crédible, qui s'attaque de front et qui solutionne les problèmes concrets. »

Lors d'une conférence de presse qui a suivi son allocution, le chef syndical a expliqué que la CSN n'a jamais demandé l'amnistie pour les Warriors en précisant que la société n'avait pas le droit d'utiliser le châtiment pour contrer l'expression par les autochtones de leurs droits légitimes.

Le sens commun

« La CSN, a-t-il précisé, ne s'est jamais prononcée en faveur de l'amnistie. On pense que des droits ont été bafoués de part et d'autre et qu'il doit y avoir réparation. Mais tout cela est question de sens commun, sinon politique. Il y aura des poursuites, mais il ne faut pas que l'appareil juridique se dérègle dans la démeure parce qu'il aura été quelque peu malmené. »

M. Larose a constaté avec inquiétude la montée de l'intolérance au Québec. « Nous avons connu une montée spectaculaire du racisme et nous avons vu l'expression non retenue de fascistes,



Le centre de désintoxication d'Oka, qui sert de quartier général aux Warriors. PHOTO La Presse

de petits voyous appartenant à toutes sortes de groupes de délinquance exposer ce qu'il y a de plus pervers chez l'homme, a savoir le rejet de l'autre sur la base de sa race. »

Parmi les grandes priorités de la CSN au cours des prochains mois, il y a sa participation au débat sur l'avenir constitutionnel du Québec. « Nous avons deux mois pour faire notre travail, a signalé M. Larose, et nous devons être partie du processus vers l'indépendance. »

L'indépendance

Pour le président de la CSN, le fédéral n'a plus rien à donner au Québec. « Si nous ne réussissons pas à quitter le joug fédéral à temps, a-t-il dit, c'est un ensemble de nos acquis de société, notamment au chapitre de la protection sociale qui sera remis en question. »

De la commission, où la CSN occupera un des 35 sièges, M. Larose a dit que sa composition était critiquable, parce qu'elle a oublié d'inviter des représentants

des communautés autochtones et ethnoculturelles.

M. Larose a insisté pour que l'ensemble de la population québécoise ait l'œil ouvert pour que les membres de la Commission y discutent de choses qui reflètent leur volonté.

« Un danger nous guette dans cet exercice, a-t-il ajouté. C'est celui de laisser se recomposer le marais, ce terrain si dur ni mou aux odeurs indéfinissables, mais qui est invariablement le point d'appui privilégié des forces de l'inertie et des intérêts dominants. Cette Commission laissée à elle seule sera sans force, sans pertinence. »

Pour M. Larose, rien n'est acquis dans cette marche vers l'indépendance du Québec. « Le danger, a-t-il dit, c'est de laisser échapper le moment et de perdre les convergences qui se sont développées au cours des derniers mois. L'indépendance est à faire avec le maximum de personnes, avec une organisation précise, concrète, non-partisane dont la finalité sera de porter le projet du Québec de demain. »

Injonction maintenue contre les Peigan

Presse Canadienne

CALGARY

Le juge William Egbert, de la Cour du banc de la Reine, a maintenu l'injonction accordée le 29 août dernier au gouvernement albertain, qui interdit à un groupe d'Indiens Peigan de détourner le cours de la rivière Oldman, au sud de l'Alberta.

Selon le magistrat, le droit du public à l'eau serait compromis si les Lonefighters étaient autorisés à poursuivre leur projet de détournement.

Les Indiens Peigan protestent contre les travaux de construction d'un barrage à plusieurs kilomètres en amont de leurs réserves. S'il est complet, l'ouvrage inondera des terres ancestrales sacrées et détruira l'environnement, plaignent les autochtones. À Lethbridge, une porte-parole des Lonefighters a prédit que ceux-ci poursuivraient leur projet de détournement.

La bande à QUI ?



Il est bien évident que la meilleure façon de juger une automobile, c'est de la conduire. Mais est-ce que quelques minutes au volant constituent un essai valable?

Audi présente l'essai routier de 6 mois : le Bail préférentiel Option 6*.

Nous ne le pensons pas. C'est pourquoi, jusqu'au 30 septembre, grâce au Bail préférentiel Option 6 exclusif à Audi, votre concessionnaire Audi peut vous laisser conduire une de nos automobiles de qualité pendant 6 mois. Vous aurez tout votre temps pour pleinement apprécier les qualités techniques et le comportement de cette remarquable automobile. Et, au cas très improbable où vous n'êtes pas satisfait par cette expérience, vous pourrez tout simplement rendre l'automobile au concessionnaire et vous en aller sans plus.

De plus, le Bail préférentiel Option 6* vous permet de bénéficier de tous les avantages de la carte Audi et de l'entretien sans frais. Quoi de plus simple? Mais vous attendez-vous à moins de la part d'Audi?

599 \$ par mois*

*Bail sur un bail de 42 mois pour une Audi 80, 2 000 \$ d'acompte, un reprise équilibrée (sujet à approbation de crédit). Maximum de 20 000 km. Kilométrage supplémentaire au coût de 1 cent le km. À la fin du bail, ne vous souciez pas de la valeur de rachat, Audi en prend la responsabilité. Immatriculation, taxe de vente provinciale, assurance, frais de préparation du concessionnaire et de livraison en sus. Le constructeur se réserve le droit de réviser les termes à tout moment. Offre valable jusqu'au 30 septembre 1990. Certains restrictions et conditions s'appliquent pour l'option du 6 mois. Détails chez votre concessionnaire Audi.

Diffusez légèrement du modèle montré.



Les Automobiles Popular Inc.
6441, rue St-Hubert
Montreal, 234-6177

Automobile André Rivest Inc.
239, rue Notre-Dame
Repentigny 980-1700

Les Automobiles Niquet Inc.
1905, boul. St-Wed. Levesque
St-Basile 663-1655



Automobiles E. Lauzon Inc.
1384, boul. LaBelle
St-Hubert 430-1460

Auto Strasse Inc.
8328, boul. Decarie
Ville Mont-Royal 737-7636



RÉSULTATS

Tirage du 90-09-12	GAGNANTS	LOTS
6/6	2	1 003 287,90\$
5/6+	5	151 607,90\$
5/6	200	2 038,40\$
4/6	12 210	91,30\$
3/6	230 585	10,00\$

14 23 29 35 39 47

No complémentaire: 44

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 10 000 000,00\$

PROCHAIN TIRAGE: 90-09-15

Tirage du	NUMÉROS	LOTS
Extra	452471	100 000 \$
	52471	1 000 \$
	2471	250 \$
	471	50 \$
	71	10 \$
	1	2 \$

T.V.A. le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Doré propose une hausse de 250 millions pour les immobilisations de 1991

AGNES GRUDA

La Ville de Montréal augmente de 50 p. cent son budget des investissements « culturels » et lance un nouveau programme de revitalisation des artères commerciales.

Voilà deux points saillants du programme triennal d'immobilisations (PTI) rendu public hier par le maire Jean Doré et le président du comité exécutif, Michael Fainstat.

Le programme d'investissements pour les trois prochaines années prévoit aussi une injection de quelque 45 millions \$ dans divers projets reliés à la célébration du 350^e anniversaire de Montréal.

Au total, le budget des dépenses d'immobilisation pour les années 1991, 1992 et 1993 s'élève à 746 millions \$, ce qui représente une légère augmentation de 2,1 p. cent par rapport au PTI de l'an dernier.

Les immobilisations qui seront réalisées dès 1991 totaliseront près de 250 millions \$, une somme équivalente à l'argent investi cette année.

Campagne électorale oblige, les détails du « plan d'action commerce » ne seront dévoilés que dans les prochaines semaines. On sait toutefois qu'il s'agira d'un plan de 27 millions \$, dont environ 10 millions \$ seront dépensés d'ici 1993. Le plan visera d'abord les rues qui n'ont profité d'aucun programme d'aide à la revitalisation, puis celles qui nécessitent des « interventions d'appoint. » Il commencera timidement en 1991, avec une injection d'un demi-million de dollars.

Dans le secteur culturel, les dépenses de la Ville atteindront une quarantaine de millions de dollars, soit une augmentation de 50 p. cent par rapport au précédent PTI.

Les dollars « culturels » seront investis notamment dans la construction de deux nouvelles

Maisons de la culture, dont celle de Pointe-aux-Trembles, où les premières briques devraient être posées dès l'an prochain.

Près de 17 millions \$ seront investis au Jardin botanique, où la Ville aménagera un centre de recherche en biologie, au coût de 9 millions \$. Et pas loin de 3 millions \$ serviront à rénover le Palais de la civilisation, qui sera réaménagé de façon à pouvoir accueillir des visiteurs durant toute l'année.

Plusieurs projets visant les célébrations du 350^e anniversaire

de fondation Montréal démarrent véritablement l'an prochain. C'est ainsi que la Ville compte injecter 3 millions \$ dès 1991 à l'aménagement du square Berri, un projet qui coûtera au total 4,5 millions.

Le menu des dépenses reliées au 350^e anniversaire comprend aussi les travaux d'aménagement de la place Royale (Montréal) et consacrera 2 millions \$ dès 1991; la réfection du Marché Bonsecours, un projet de près de 3 millions \$, et le projet de place publique du Champ de Mars,

dont le coût s'élève à 3,5 millions \$. En outre, les travaux se poursuivront à l'hôtel de ville, au coût de 16 millions \$.

Un autre « poste budgétaire » où la ville injectera de nouveaux dollars est celui des bâtiments municipaux. D'ici trois ans, l'administration y consacrera 118 millions \$, soit une augmentation de 43 p. cent par rapport à la dernière prévision de dépenses.

Les fruits de ces investissements: une nouvelle Cour municipale et de nouveaux ateliers municipaux.

La Ville majeure enfin de 13 p. cent ses dépenses dans le domaine du transport urbain, et compte investir, entre autres, 3 millions \$ dans l'aménagement de nouveaux stationnements incitatifs. En revanche, l'administration Doré-Fainstat fait quelques ponctions dans d'autres domaines, notamment celui des espaces verts, où les budgets seront coupés de 8 p. cent. On note aussi une réduction de près de 13 p. cent dans les dépenses reliées aux infrastructures municipales.

Côté espaces verts, la Ville

poursuivra l'aménagement des pistes cyclables. Au cours des trois prochaines années, elle y consacrera 2,5 millions \$, et s'attaquera, dès l'an prochain, à l'axe de la rue Saint-Zotique, qui viendra rejoindre la piste de la rue Boyer.

D'autre part, en 1991, Montréal entreprendra de réaménager les abords du mont Royal, un projet de 35 millions \$ qui occasionnera des dépenses de 5,5 millions \$ d'ici 1993.

McKay veut agir comme arbitre pour les résidents de la rue Des Groseillers

MARIANE FAVREAU

Selon le conseiller municipal du district Honoré-Beaugrand, Scott McKay, « l'administration municipale n'a pas l'intention de céder tout le terrain de l'emprise d'Hydro-Québec aux Immeubles Pierre-Corneille, ni d'y autoriser des places de stationnement à moins que ce ne soit justifié. Ce qui n'est pas le cas présentement. »

Il réagissait ainsi à l'alarme lancée hier par des propriétaires de la rue Des Groseillers qui ont aménagé et entretenu depuis 1957 l'emprise d'Hydro Québec sous ses lignes à haute tension. La ville, propriétaire de cet espace depuis une dizaine d'années, n'a pas renouvelé leurs baux parce que, ont indiqué des fonctionnaires, les immeubles de la rue voisine en auraient besoin pour y installer un nouveau parking.

M. McKay se voit un peu comme un arbitre du bien public, estimant que le propriétaire des blocs résidentiels, également riverain de l'emprise côté est, a autant droit à sa moitié de l'emprise

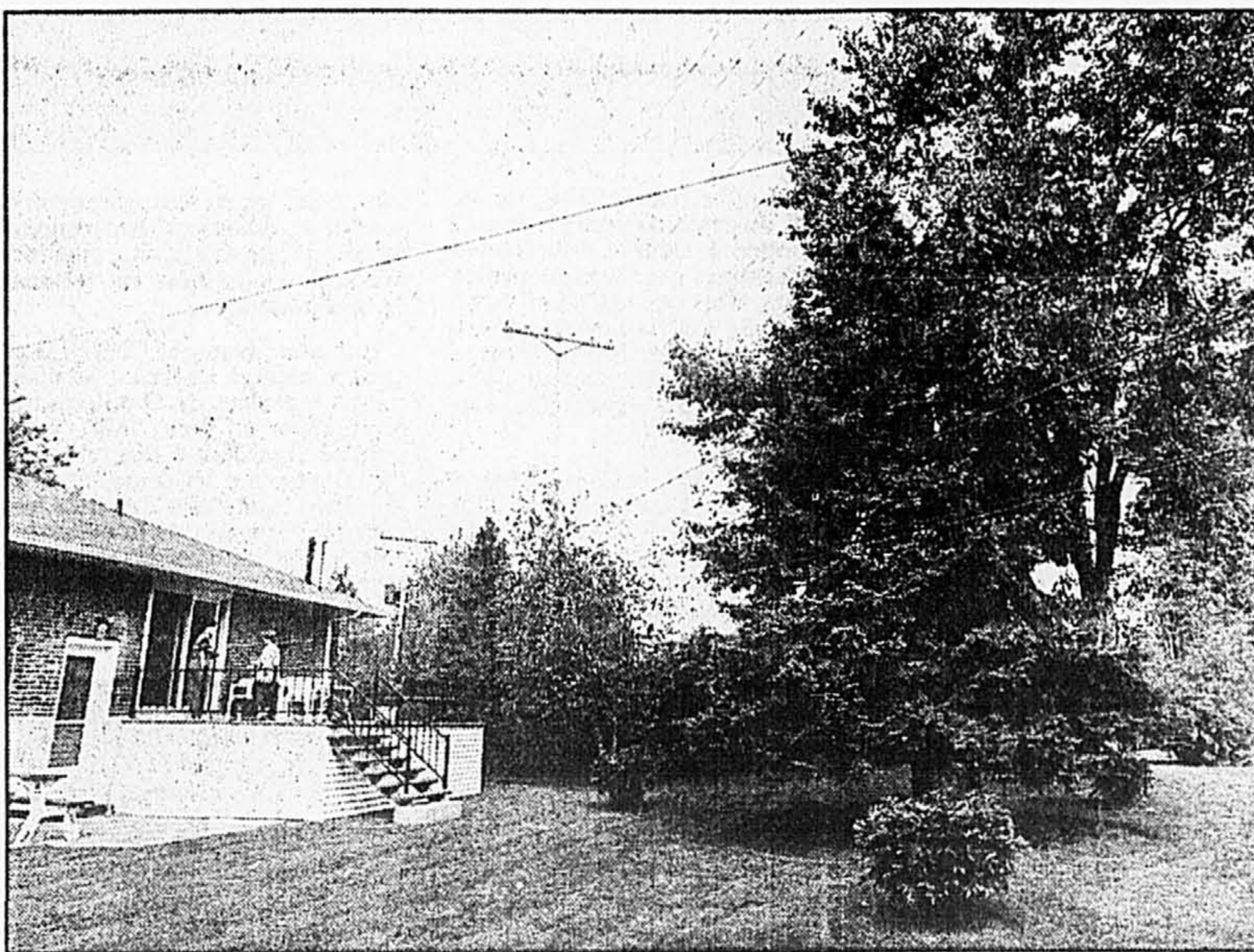


PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

Les propriétaires de la rue Des Groseillers ne veulent pas de parking en arrière de leur cour.

que ceux de la rue Des Groseillers.

Les Immeubles Pierre-Corneille ont un projet de construction d'une centaine d'autres logements dans leur complexe de six étages, ce qui les obligera à déplacer leur piscine et à rogner sur leurs stationnements, explique-t-il. Ils pourraient donc avoir besoin d'une partie de l'emprise pour leur cour.

Et les parkings? Il faudra justifier les besoins, indique le conseiller. Il n'est pas sûr que la demande soit accordée, elle sera étudiée au mérite.

« Il n'est pas question pour nous de paver mur à mur l'espace vert », assure-t-il, en précisant que le service d'habitation et de développement urbain a déjà indiqué aux promoteurs que leur devis devra conserver le maximum d'arbres matures.

Il souligne enfin que les propriétaires de la rue Des Groseillers ne subiront pas le sort de leurs voisins qui ont vu un jour arriver les bulldozers pour faire du parking pour Place Versailles.

VANCOUVER

VOL ALLER-RETOUR VOL DIRECT 279\$*

À PARTIR DE

ALLER SIMPLE 179\$

À PARTIR DE

2 VOLS HEBDOMADAIRES LES LUNDIS ET JEUDIS

Ces vols opèrent durant toute l'année

HORAIRE: de Montréal 6 h 40 - Vancouver 9 h 20 de Vancouver 10 h 50 - Montréal 18 h 30

POUR INFORMATIONS ET RESERVATIONS CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

NOMBRE DE SIEGES LIMITÉS

La Coalition démocratique dévoile son programme pour Montréal

MARIANE FAVREAU

« L'important, c'est que les Montréalais puissent contrôler leur devenir sur des questions qui touchent, par exemple l'habitation, les loisirs, le transport », indiquait hier le chef de la Coalition démocratique de Montréal, Pierre Yves Melançon, en dévoilant

le programme politique de son parti à l'approche des élections municipales.

Le programme sera discuté et peut-être amendé au cours du congrès qui se tient en fin de semaine et auquel environ 200 des quelques 800 membres du parti doivent participer.

Ce parti d'opposition à l'administration Doré, né d'une scission au sein du RCM, se propose pour gérer la ville d'une façon « plus humaine, démocratique, décentralisée et respectueuse de son environnement ».

Il reproche à l'administration RCM du maire Doré « le grand écart entre l'image et les réalisations », selon Marvin Rotrand. « L'administration RCM est traditionnelle, fermée, cachotière mais veut donner l'impression d'être plus ouverte que celle du Parti civique (auparavant). En un sens, le Parti civique est toujours au pouvoir, mais en plus jeune », conclut-il.

Réparties en neuf chapitres, les priorités de la Coalition reprennent parfois celles que le RCM traîne dans ses programmes depuis 1982, indique M. Melançon, comme le recours au référendum avant l'adoption de certains règlements, la décentralisation et le scrutin proportionnel.

La Coalition veut aussi que la ville soit maître d'oeuvre de politiques et de programmes actuellement pilotés depuis Québec ou Ottawa, comme c'est le cas dans

l'habitation, la culture ou le développement social.

Au plan fiscal, son objectif est de réduire la part de revenus provenant de l'impôt foncier pour appliquer une taxation basée davantage sur la tarification des services de base. M. Melançon explique qu'il en coûte plus cher pour déneiger un quartier de maisons unifamiliales que de triplex, par exemple, et ces coûts pourraient être imputés séparément sur le compte de taxes.

Tout comme le Parti municipal de Montréal, une administration de la Coalition adopterait une charte de l'environnement. Elle mettrait sur pied une brigade verte pour surveiller les infractions. Enfin, la ville devrait être partenaire dans la mise sur pied d'entreprises de recyclage.

Au chapitre de la politique économique, la Coalition propose diverses initiatives dont des mesures incitant les entreprises du territoire à engager un nombre significatif de Montréalais.

En habitation, le parti préconise une série de mesures qui, « plutôt que de subventionner des condos de luxe comme au Mont-Saint-Louis, aideront les moins favorisés », indique M. Melançon. Il veut notamment mettre l'accent sur la propriété collective.

Pas question de prolonger le métro vers Laval, ce qui accentuerait l'exode vers la banlieue tout en faisant subir les contre-coups à la ville centrale.

La Cour municipale de Montréal déménagera

AGNES GRUDA

Finie la cohabitation: la Cour municipale quittera le quartier général de la police de la CUM, rue Bonsecours, pour s'installer dans un nouvel édifice, qui chevaucherait éventuellement l'autoroute Ville-Marie.

Dès l'an prochain, la Ville de Montréal compte investir 4 millions \$ pour l'achat d'un terrain et la confection des plans du futur bâtiment, a indiqué hier le président du comité exécutif de Montréal, M. Michael Fainstat.

L'administration municipale estime que la construction d'une nouvelle Cour municipale coûtera 50 millions \$.

Le projet sera financé en partie par la vente du bâtiment qui abrite actuellement les bureaux du service de police et les locaux du tribunal municipal.

Cet édifice sera acquis par la Communauté urbaine de Montréal au coût de neuf millions de dollars et des poussières.

Toutefois, les juges et avocats de la Cour municipale devront attendre encore quelques années avant de déménager dans leurs nouveaux locaux. En effet, le programme triennal d'immobilisation de la Ville de Montréal, qui a été rendu public hier, prévoit que

seulement la moitié des dépenses reliées au projet seront réalisées d'ici 1993.

Pour le moment, la Ville de Montréal n'a pas encore décidé où sera érigée la future Cour municipale. Des négociations sont présentement en cours, a indiqué M. Fainstat, qui n'a pas voulu en dire plus long.

D'après l'une des hypothèses envisagées actuellement, a indiqué de son côté le maire Jean Doré, le bâtiment pourrait pousser près du Champ de Mars, au-dessus de l'autoroute Ville-Marie.

Selon le président du comité exécutif, la cohabitation entre le service de police et la Cour municipale était devenue très difficile. « Quelqu'un devait partir, c'était eux ou nous », a-t-il dit.

De plus, selon lui, la vocation de la Cour municipale a évolué au fil des ans. Celle-ci offre maintenant de nombreux services sociaux, qui ne sont pas nécessairement compatibles avec la proximité du service policier.

La Cour municipale reçoit 750 000 nouvelles plaintes par an et traite annuellement quelque 750 000 dossiers, a indiqué le procureur en chef Jean-Guy Leduc. Compte tenu du volume des plaintes, c'est le deuxième plus important tribunal au Québec, après la Cour du Québec à Montréal.

DU NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

Il y a des remises sur tous les modèles 1990 et sur certaines voitures et camionnettes GM 1991 en stock. De 500 à 3000 \$.*

Décidez-vous maintenant avant que l'été ne s'achève.
Remise de 750 \$* sur la voiture la plus vendue au Canada.
La Chevrolet Cavalier.



Une remise de 750 \$ pourrait être déjà un bon argument pour acheter une Cavalier. Mais il y a bien d'autres raisons pour lesquelles la Chevrolet Cavalier est la voiture qui se vend le mieux au Canada.* Par exemple, la Cavalier est plus économique que la Ford Tempo. Il suffit d'aller chez votre concessionnaire GM pour la découvrir.



En route vers une bonne affaire

*L'offre s'applique aux modèles 1990 et des années précédentes intégralement neufs ou de démonstration, et à certains modèles 1991 (berline Regal, utilitaires S/T, pick-up S/T, Camaro, Firebird et berline Caprice) achetées du stock du concessionnaire. L'offre est valable à compter du 15 août 1990, pour une durée limitée ou jusqu'à épuisement des stocks et s'applique aux livraisons au détail seulement. Pour les détails complets, consultez votre concessionnaire GM. ID après les ventes de l'année de fabrication et de l'année civile 1990, par Compuserch.

Baker à Damas pour consolider une alliance de raison

d'après AFP et Reuter
DAMAS

À la nomination de l'Islam, l'Arabie saoudite, l'Irak et l'Iran se sont livrés, au cours des dernières 24 heures, une guerre de mots à propos de la présence américaine dans le Golfe, alors que le Secrétaire d'État américain James Baker est arrivé, hier, à Damas qui est toujours soupçonné par Washington d'appui au terrorisme mais qui se retrouve dans le camp arabe pro-occidental.

Le ministre syrien des Affaires étrangères, Farouq al-Shara, a accusé hier le président irakien Saddam Hussein d'avoir trahi la confiance de millions d'Arabes en envahissant le Koweït. « Quand un frère devient votre ennemi, des étrangers deviennent vos amis », a déclaré le chef de la diplomatie syrienne, à Rome, après un entretien avec le Premier ministre italien Giulio Andreotti.

Avant d'aller accueillir, à Damas, le secrétaire d'État américain James Baker, le ministre syrien a expliqué que son pays voulait augmenter l'effectif de ses forces déployées dans le Golfe aux côtés des troupes américaines. « Nous enverrons d'autres troupes si l'Arabie saoudite en fait la demande », a-t-il dit. De source diplomatique, on annonce

l'envoi d'une division blindée de 10 000 hommes et de 300 chars en Arabie saoudite. Damas, qui n'a pas officiellement confirmé la nouvelle, a déjà 3 000 hommes en Arabie saoudite et 1000 autres dans les Emirats arabes unis.

Baker chez Assad

Baker sera reçu aujourd'hui par le président syrien Hafez al-Assad. Sans masquer ses divergences avec la Syrie, toujours sur la liste noire américaine des « États terroristes », Washington se félicite de cette « alliance de raison » contre Bagdad. Les États-Unis ont également tout lieu de se féliciter du démenti opposé jeudi par Téhéran aux rumeurs d'un projet d'accord de troc entre Irak et Iran — vivres et médicaments iraniens contre pétrole irakien.

Démenti également à Bagdad, aux affirmations de Washington selon lesquelles des groupes terroristes pro-irakiens projetteraient des attentats dirigés contre les États-Unis et leurs alliés dans le Golfe. « Si l'administration américaine cherche un prétexte pour commettre une agression contre l'Irak, alors l'Irak tiendra le président Bush personnellement responsable, de même que ses agents dirigeants (arabes) », déclare un mémorandum remis au chargé d'affaires américain à Bagdad.

Achat de blé : Bagdad accuse le Canada et l'Australie

d'après Reuter
NICOSIE

L'Irak accuse le Canada et l'Australie d'avoir détourné sur l'Égypte deux cargaisons de blé de 60 000 tonnes chacune achetées par Bagdad avant l'embargo décrété par les Nations unies. L'agence irakienne INA, citant le ministre du Commerce Mohammed Mehdi Saleh, rapportait hier que les deux pays ont ainsi voulu récompenser Le Caire de son attitude dans la crise du Golfe. Ce blé, ajoute INA, a été acheté avant l'embargo décidé le 6 août par l'ONU et représente un chargement « vital » pour le peuple irakien. L'Égypte a envoyé des milliers de soldats en Arabie Saoudite et dans les Emirats arabes unis pour faire face à la menace d'une attaque irakienne.

Au plan humanitaire, un accord de principe avec l'Irak a été annoncé à Genève pour l'envoi de certaines quantités de médicaments, alors que le Conseil de Sécurité de l'ONU devrait adopter une nouvelle résolution fixant les principes humanitaires pour l'envoi de produits alimentaires d'urgence en Irak.

D'autre part, le Congrès islamique mondial, qui relève de l'Organisation de la Conférence islamique, réuni en Arabie saoudite, a légitimé, au nom de la Charia (loi islamique), « le recours de

Riyad à des forces étrangères pour assurer sa défense », ces troupes devant quitter la région « aussitôt que seront éliminés les raisons de leur présence ».

Peu auparavant, le Conseil des grands ulemas irakiens, la plus haute instance de théologiens musulmans en Irak, avait promulgué une fatwa (décret religieux) appelant les musulmans à la guerre sainte afin d'écarter les dangers découlant de la présence américaine en Arabie saoudite. Une véritable surenchère de fait a ainsi semblé s'instaurer entre

Bagdad et Téhéran, où le guide de la révolution islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, avait assimilé à une « guerre sainte » le combat contre la présence américaine dans le Golfe.

Entre temps, les troupes américaines ont entamé les premiers exercices de tir réel en Arabie saoudite, ont déclaré hier des responsables militaires américains. Ces manœuvres ont débuté mercredi et se poursuivront jusqu'à aujourd'hui. Les Américains avaient prévu des exercices plus tôt, mais les autorités saoudiennes les en avaient empêché à la dernière minute, car elles n'avaient pas été consultées sur cette question, a-t-on déclaré de source saoudienne.

Le message de Bush refusé

D'autre part, l'ambassadeur d'Irak aux Nations unies a refusé jeudi de recevoir la bande vidéo enregistrée par le président George Bush à l'intention du peuple irakien et a estimé que Washington devait l'envoyer par satellite ou par l'intermédiaire de son ambassade à Bagdad. Le Secrétaire d'État adjoint Lawrence Eagleburger a convoqué le diplomate irakien, Mohamed al Machat, au Département d'État pour lui remettre la bande mais il a refusé de la recevoir.

Il a déclaré ensuite, devant le bâtiment : « Nous acceptons avec plaisir la bande, mais j'ai évoqué une meilleure procédure. J'ai proposé soit de l'envoyer directement par satellite, soit par l'intermédiaire de votre ambassade ». Bush a enregistré ce message de huit minutes mercredi après

avoir accepté l'offre de Bagdad de s'adresser directement aux Irakiens. La Maison Blanche a déclaré qu'elle laissait cinq jours à l'Irak pour diffuser le message, puis qu'elle le rendrait public.

« J'ai donné l'assurance à M. Eagleburger que nous recevons (le message) avec plaisir, que nous allons le diffuser à une heure de grande écoute et que nous voulons même bien le diffuser par satellite pour le monde entier », a dit Al Machat. Le message du président américain — sous-titré en arabe — « donne une description très simple sur un ton très personnel de notre implication et de nos buts et objectifs dans la région », a déclaré mardi un porte-parole de la Maison Blanche.

Par ailleurs, la Jordanie a déclaré attendre encore plus de 600 000 réfugiés du Koweït et d'Irak, pour moitié égyptiens et pour moitié asiatiques; 370 000 se sont déjà présentés au seul poste frontalier de Rouweiched depuis le début d'août. Le drame des réfugiés ne fait que commencer, a estimé à Genève le prince Saoudine Aga Khan, chargé par le secrétaire général de l'ONU de suivre les aspects humanitaires de la crise du Golfe.

Aux Nations unies, la présidente du comité des sanctions du Conseil de sécurité, Marjatta Rasi (Finlande), a accusé Bagdad de refuser d'approvisionner les ressortissants étrangers sur son territoire et d'utiliser les vivres comme une arme politique pour mettre en échec l'embargo contre l'Irak décrété par l'ONU. Le comité pourrait autoriser l'Inde à envoyer un navire au Koweït pour ravitailler ses ressortissants.



Ce bedouin saoudien sert aimablement le thé au sergent Marvin Smith, de l'armée américaine, alors qu'ils partagent le même repas dans le désert d'Arabie. PHOTO REUTER

Le Koweït est livré au pillage

d'après Reuter
DUBAI

Six semaines après l'invasion du Koweït, les soldats de Bagdad se livrent au pillage systématique et pourchassent sans merci les Koweïtiens qui résistent à l'occupation, selon les témoignages de diplomates et de réfugiés.

Les forces de Bagdad ont mis à sac, avant de les faire sauter, les maisons, les commerces, les entrepôts et les palais de la capitale du petit émirat. « Le pillage semble maintenant systématique », a déclaré un diplomate occidental en poste en Arabie Saoudite. Même les feux rouges et les panneaux routiers ont été démontés et envoyés en Irak.

Dans les hôpitaux, les malades ont été arrachés de leurs lits et contraints de rentrer chez eux, certains portant encore leurs bouteilles de perfusion. « Les soldats ont pillé les palais,

les bureaux, les commerces, avant de les détruire. Ils ne laissent rien derrière eux », raconte Fayçal al Ghanim, premier secrétaire de l'ambassade du Koweït à Abu Dhabi. « Ils prennent tout ce qu'ils trouvent, tout ce qu'ils peuvent emporter. »

Le palais de Desman, résidence de l'émir, cheikh Djaber al Ahmed al Sabah, a été pillé et incendié. « Saddam Hussein a dit qu'il voulait partager les richesses des Koweïtiens mais il n'en est rien. Les Irakiens prennent tout, il faudra recommencer à zéro, tout reconstruire », ajoute le diplomate koweïtien.

Mais les Irakiens ont de toute évidence des projets bien différents pour ce qu'ils appellent aujourd'hui leur « dix-neuvième province ». Les réfugiés arrivés à Dubai ont rapporté que de nombreux Palestiniens s'installaient à Koweït City pour prendre le contrôle des commerces et des biens abandonnés par les étrangers. Certains réfugiés asiatiques ont ra-

conté qu'ils avaient reçu des sommes insignifiantes des Palestiniens venus prendre possession de leurs maisons ou de leurs magasins.

« Les réfugiés quittent le pays, tandis que les Palestiniens s'installent », explique un diplomate. « Les nouveaux arrivants sont corrects et versent quelque chose aux anciens propriétaires afin qu'ils ne partent pas sans un sou. » Selon ce diplomate, ces Palestiniens viendraient de Jordanie. D'après certains témoignages, les soldats irakiens les armeraient et les entraîneraient pour les incorporer dans les troupes d'occupation.

Mais des dirigeants de la résistance koweïtienne réfugiés en Arabie saoudite ont assuré au contraire que les Palestiniens les soutenaient contre l'occupation irakienne. Al Ghanim a dit que les soldats irakiens, à la recherche de résistants, avaient tué mardi 15 Koweïtiens désarmés.

L'unité allemande, principal thème de la visite du président Weizsaecker au Canada

d'après AFP
BONN

L'unification allemande et les derniers développements européens seront les thèmes principaux de la visite officielle au Canada que le président ouest-allemand Richard von Weizsaecker effectuera du 16 au 21 septembre, a-t-il déclaré hier à Bonn lors d'une conférence de presse.

Le président a souligné la part importante prise par le Canada dans ces deux processus du fait de sa coopération « constructive et pleine de confiance ».

M. Weizsaecker, qui voyage au Canada en compagnie de son épouse Marianne, à l'invitation du premier ministre canadien Brian Mulroney et du gouverneur général Ramon Hnatyshyn, aura des entretiens avec des représentants des communautés juives à Ottawa et avec des associations de Canadiens de souche allemande à Toronto.

Le président estime que cette troisième visite d'État au Canada depuis la fondation de la RFA se devait de rappeler que 10 p. cent de la population canadienne était de souche allemande. La précédente visite d'État au Canada avait été effectuée il y a 23 ans par le président Heinrich Lübke.

À Toronto, M. Weizsaecker doit aussi rencontrer des responsables économiques avec qui la RFA entretient de bonnes relations. Le Canada est le quatrième partenaire commercial de la RFA après les E.-U., le Japon et la Grande-Bretagne.

Les deux pays entretiennent aussi « une heureuse et étroite coopération dans le domaine de l'environnement », a dit le président ouest-allemand. Le ministre de l'Environnement Klaus Töpfer va accompagner M. Weizsaecker pendant les deux premières journées de son séjour.

Aujourd'hui, M. Weizsaecker doit s'envoler pour la Colombie britannique où il visitera pendant deux jours Victoria et Vancouver avant de regagner Bonn dans une semaine.



Le président Richard von Weizsaecker. PHOTO REUTER

DÉPÊCHES

USA—URSS Baker à Moscou

■ Le président Mikhail Gorbatchev a réaffirmé son espoir de parvenir à des accords sur le désarmement d'ici la fin de l'année en recevant hier après-midi le secrétaire d'État américain James Baker. Le président soviétique indiqua qu'il comptait faire des propositions sur le niveau des troupes en Europe, l'un des obstacles à la conclusion à Vienne de l'accord sur le désarmement conventionnel en Europe (CFE).

URSS Eltsine vs Ryjkov

■ Le président du parlement russe Boris Eltsine a une nouvelle fois exigé hier soir à la télévision soviétique la démission du gouvernement du premier ministre Nikolai Ryjkov. Interrogé sur les raisons qui génèrent l'adoption d'un programme économique, M. Eltsine a répondu : « Le gouvernement fédéral, tous les ministères et tous les organes gouvernementaux. C'est pourquoi sans hésitation, le gouvernement, Ryjkov en tête, doit démissionner » avec son programme. Et, en général, il faut changer le rôle de l'État et sa direction, a-t-il ajouté.

URSS—ALLEMAGNE Traité

■ La RFA, au nom de la future Allemagne unie, et l'Union soviétique ont paraphé hier un traité de coopération établissant entre les deux États les relations les plus étroites jamais nouées entre Moscou et un pays occidental. Cet accord, au

lendemain de la signature du traité « deux plus quatre » — RFA, RDA, États-Unis, URSS, Grande-Bretagne et France — rétablissant la totale souveraineté d'une Allemagne unie, comporte une promesse de non agression et prévoit la tenue de sommets annuels germano-soviétiques.

PAKISTAN Canadien détenu

■ Un missionnaire protestant canadien, porté disparu depuis cinq jours au Pakistan, serait détenu par une bande de malfaiteurs à la frontière de l'Afghanistan, a indiqué hier un diplomate canadien en poste à Islamabad. Selon la police pakistanaise, Paul Campbell Murdoch, 37 ans, a été enlevé par trois hommes armés dimanche dernier à Peshawar (nord-ouest du Pakistan) alors qu'il rentrait chez lui après avoir emmené ses enfants à l'école.

TCHÉCOSLOVAQUIE Visite de Mitterrand

■ Le président français François Mitterrand s'est dit favorable à l'ouverture d'un dialogue « permanent » entre pays d'Europe de l'Ouest et de l'Est, hier, au cours d'une visite de deux jours en Tchécoslovaquie. Dans un discours prononcé à Prague devant le parlement tchécoslovaque, le chef de l'État français a également proposé que soient organisées l'an prochain dans la capitale tchécoslovaque des « assises solennelles » réunissant des représentants de toute l'Europe pour réfléchir « ensemble » à l'avenir du continent.

De violents combats se poursuivent à Monrovia pour le contrôle du palais

d'après AFP
ABIDJAN

De violents combats se sont poursuivis hier à Monrovia pour le contrôle du palais présidentiel, où l'ECOMOG, la force d'interposition de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), semble éprouver des difficultés croissantes à accomplir sa mission d'interposition entre les factions belligères, selon des sources diplomatiques à Abidjan.

La zone du palais présidentiel, un immeuble aux larges baies vitrées, a été transformée en champ de bataille et se trouve depuis mercredi sous le feu des rebelles du Front national patriotique du Libéria (NPFL) de Charles Taylor, a rapporté hier la BBC. Les rebelles dissidents de Prince Johnson semblent également faire mouvement vers le palais, symbole du pouvoir exécutif.

L'annonce lundi de la mort de Samuel Doe semble avoir galvanisé les rebelles de Charles Taylor, alors que les soldats gouvernementaux se trouvent désemparés.

Mercredi, l'ECOMOG a évacué un millier de personnes du palais présidentiel, des proches de Samuel Doe et des femmes et des enfants en majorité, qui ont été installés dans la zone du port où

la force d'interposition a établi son quartier général, selon l'envoyée spéciale de la BBC.

Mais le général David Nimley, chef de la garde présidentielle, qui s'est autoproclamé président, se trouve toujours dans le palais présidentiel. La force d'interposition a indiqué qu'elle ne pouvait pas assurer son évacuation en toute sécurité et a lancé un appel aux organisations internationales pour demander leur assistance, selon la BBC.

Ce nouvel aveu d'impuissance de la force d'interposition confirme que les troupes de la CEDEAO semblent de moins en moins en mesure de remplir leur mission, estimaient hier des sources diplomatiques à Abidjan.

De plus, Charles Taylor menace de les combattre et les hommes de Prince Johnson — qui s'était d'abord déclaré favorable à l'arrivée de la force d'interposition — ont capturé plus de 30 soldats de l'ECOMOG en trois jours, dont certains sont toujours détenus, selon la BBC.

Ces difficultés sans cesse grandissantes que rencontre la force conjuguée à des problèmes matériels d'approvisionnement et de financement, alimentent les spéculations sur un éventuel retrait des « casques blancs » africains, estimant encore des sources diplomatiques à Abidjan.

L'AMARC est condamnée à verser 33 000 \$ à un ex-employé

AGNÈS GRUDA

Un juge de la Cour supérieure a condamné l'AMARC (la société chargée de la gestion de La Ronde) à verser une indemnité de 33 000 \$ à un ancien employé, victime d'un congédiement « injustifié et abusif ».

Dans une décision rendue cette semaine, le juge Pierre Pinard donne raison à l'ex-employé de l'AMARC, M. Yves Mailloux, qui a perdu son poste de chef de sec-

tion aux concessions commerciales en février 1988.

Ce congédiement survenait dans le cadre d'une réorganisation administrative entreprise par le nouveau président de l'AMARC, M. Jean Emond, qui a pris les rênes de la société par municipale il y a trois ans.

M. Mailloux prétendait avoir été remercié de ses services de façon cavalière et sous un faux prétexte, celui de l'abolition de son poste.

Or, conclut le juge, son poste a

été remanié, mais non aboli, et le départ forcé de M. Mailloux ne visait qu'à faire de la place pour un « membre du clan » de la nouvelle direction de l'AMARC.

« Le poids écrasant de la preuve que j'ai entendue permet d'affirmer que le demandeur a toujours fourni une prestation de services exemplaire », peut-on lire dans le texte du jugement.

La réorganisation administra-

tion de l'AMARC prévoyait effectivement la création d'un nouveau poste, mais celui-ci incluait l'essentiel des fonctions exercées par l'ancien cadre, affirme le juge.

Or, écrit-il, M. Mailloux, qui aurait normalement dû, compte tenu de son expérience, être « le premier candidat à mettre en tête de liste » pour l'exercice de ces nouvelles fonctions, n'a pas été

informé de la création de ce poste.

C'est que la nouvelle direction de l'AMARC avait déjà pressenti un candidat: un employé du service des Sports et loisirs de la Ville de Montréal, ancien lieu de travail de M. Jean Emond et de son bras droit, Claude Deschambault.

« En réalité, on voulait faire de la place pour un certain Dete-

verry, un membre du clan Emond et Deschambault au Service des Sports et loisirs de la Ville de Montréal », écrit le juge.

Cette embauche n'ayant pu se concrétiser, le nouveau poste a finalement été confié à l'assistant de M. Mailloux, Leopold Boire.

Il a été impossible de joindre hier la direction de l'AMARC, qui envisage d'interjeter appel du jugement de la Cour supérieure.

Les employés d'entretien de la STRSM se prononceront sur la semaine de quatre jours

PIERRE BELLEMARE

Les quelque 200 employés d'entretien de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal, affiliés à la CSN, se prononceront dimanche à Longueuil sur une entente de principe concernant la semaine de quatre jours.

Les syndiqués, dont le contrat est expiré depuis la fin de 1988 et qui exercent depuis un an divers moyens de pression allant jusqu'à la grève, pourraient fournir 36 heures de travail échelonnées sur une semaine de quatre jours.

Au départ, ils réclamaient 32 heures de travail sur quatre jours avec rémunération pour 36 heures. « Il faudra éventuellement s'entendre sur les salaires », déclare Claude Leduc, président du syndicat des employés d'entretien.

C'est dire que l'assemblée générale de dimanche ne peut que relancer les négociations entre le syndicat et la STRSM. Il faudra aussi convenir de la durée du nouveau contrat de travail et de la sous-traitance, un sujet qui agace particulièrement la partie syndicale.

Entre-temps, Leduc affirme que le recours par la STRSM à la fir-

me Mécano Bus de Boucherville pour des réparations coûte 86 000 \$ par semaine.

Zone hors-territoire

Par ailleurs, la STRSM menace trois comités intermunicipaux de transports (CIT) de la Rive-Sud de ne pas renouveler les contrats de service le 1er janvier prochain. Une rencontre à ce sujet aura lieu mercredi au siège social de la STRSM, en présence des dirigeants des trois CIT concernés.

Des consultants privés cherchent, avec la direction de la STRSM, une alternative à la formule actuelle qui, dit-on, est déficitaire. Les CIT souhaitent travailler avec des transporteurs privés, d'autant plus que les autobus de la STRSM leur coûtent beaucoup plus cher. Mais ceux-ci présentent l'avantage de pouvoir transporter la clientèle directement au centre-ville, via la voie réservée du pont Champlain, à partir de Saint-Hyacinthe, Candiac ou Saint-Jean-sur-Richelieu.

Lucien Bolduc, directeur général de la STRSM, croit que ce problème sera bientôt résolu. « Nous verrons bien après la rencontre de mercredi avec les CIT », a-t-il dit.

Les travailleurs d'Abitibi-Price de Beupré refusent la grève

Presse Canadienne
QUÉBEC

Les 450 travailleurs d'Abitibi-Price, à Beupré, ont accepté les offres de la compagnie papetière, même si les dirigeants locaux du Syndicat canadien des travailleurs du papier en avaient recommandé le rejet.

Ils ont ainsi refusé de rejoindre sur les piquets de grève leurs confrères de Chandler, en Gaspésie, de Terre-Neuve et de l'Ontario.

Le président de la section 138, M. André Tremblay, a refusé hier de dévoiler dans quelle proportion les travailleurs avaient opté pour un règlement, plutôt que pour un arrêt de travail. Il a tout simplement indiqué que les membres des deux sections syndicales avaient accepté les propositions de l'employeur.

M. Tremblay évite aussi de par-

ler des dissensions qui pourraient créer la décision des syndiqués de Beupré, au sein du Syndicat canadien des travailleurs du papier. « Il faut laisser retomber la poussière », dit-il.

Pendant que l'usine de Beupré continuera ses activités, quelque 4000 confrères de la Gaspésie, de Terre-Neuve et de l'Ontario poursuivront la grève entamée lundi. Quant aux travailleurs de l'usine de Jonquière (secteur Kénogami), qui à l'instar de ceux de Beupré n'ont pas quitté le travail, ils décideront aujourd'hui s'ils acceptent les propositions qu'Abitibi-Price a mises sur la table avant la rupture des négociations, lundi soir.

Abitibi-Price a précisé hier dans un communiqué que ses usines en marche représentaient environ 55 p. cent de la capacité de production de papier, et 40 p. cent de celle du papier journal.

FACE À DES LENDEMAINS INQUIÉTANTS... COMPRENDRE la crise autochtone



OFFRE SPÉCIALE À 19,95 \$ SEULEMENT
(un rabais de 10\$)
Utilisation éducative encouragée
Jusqu'au 31 octobre

QUE VEULENT LES AUTOCHTONES?

L'expression de leurs revendications tant chez eux qu'aux conférences constitutionnelles. • D'émouvantes révélations: de vives confrontations. • Une initiation captivante à la question des droits autochtones.

Un vidéo révélateur de 2 heures

PLUS 25 pages d'information sur les autochtones au Canada: leur démographie, leurs cultures, leurs droits. ET une affiche couleur (65 cm sur 43 cm) aux 200 premiers clients.



Commandez votre videocassette sans tarder en téléphonant 24 heures sur 24 au
(514) 597-8494
ou par télécopieur au
(514) 283-7914
(no de cartes de crédit seulement)

ou en postant le bon de commande ci-dessous

Je désire recevoir la videocassette *L'art de tourner en rond*. (Veuillez prévoir un délai de livraison de 5 jours.) VHS BETA

Modalités de paiement

Par cheque ou mandat postal payable au Receveur général du Canada

Par carte de crédit (cochez) Visa MasterCard

No de la carte: _____ Date d'échéance: _____

Signature: _____

Adresse: _____

No _____ rue _____

ville _____ province _____ code postal _____

Office national du film du Canada National Film Board of Canada

Prix 19,95\$, + taxe 9% (1,80\$) plus 2\$ de manutention par cassette.

VHS — BETA

Quantité x 23,75 = Total _____

REPLIR ET RETOURNER A:
Offre spéciale Video
Office national du film du Canada
Programme français, Studio D
Case postale 6100, Succursale «A»
Montréal (Québec) H3C 3H5

DU NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

Il y a des remises sur tous les modèles 1990 et sur certaines voitures et camionnettes GM 1991 en stock. De 500 à 3 000 \$.*

Décidez-vous maintenant avant que l'été ne s'achève.
Remise de 750 \$* sur une Chevrolet Corsica et gagnez tout l'espace supplémentaire par rapport à une Ford Tempo.



Les 750\$ représentent déjà une bonne raison. Mais on achète une nouvelle Chevrolet Corsica pour bien d'autres bonnes raisons. Par exemple, la Corsica possède 6 pieds cubes d'espace intérieur de plus que la Ford Tempo.† La Corsica est également livrable avec des moteurs économes à 4 et 6 cylindres. Ne restez pas là à la contempler. Passez voir dès aujourd'hui votre concessionnaire GM.



En route vers une bonne affaire

*L'offre s'applique aux modèles 1990 et des années précédentes intégralement neufs ou de démonstration, et à certains modèles 1991 (berline Regal, utilitaires S/T, pick-up S/T, Camaro, Firebird et berline Caprice) achetés du stock du concessionnaire. L'offre est valable à compter du 15 août 1990, pour une durée limitée et jusqu'à épuisement des stocks et s'applique aux livraisons au détail seulement. Pour les détails complets, consultez votre concessionnaire GM. †D'après l'index des volumes intérieurs EPA.

L'interurbain Bell vous invite au

6^e SALON INTERNATIONAL LE MONDE DES AFFAIRES



PROGRAMME SPÉCIAL SUR L'INFORMATIQUE

SALON MICRO-INFORMATIQUE ET COMMUNICATIONS

- ▶ Assistez aux conférences du Mini-Théâtre Micro-Gazette portant sur tous les aspects des réseaux locaux.
- ▶ Des informations économiques et techniques dans un langage à la portée des gestionnaires.
- ▶ PLUS: lancement/démonstration de nouveaux produits dont, en primeur la version 1.1 de DBASE IV édition française.

EXPO-CONGRÈS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- ▶ Informez-vous sur l'implantation des réseaux intégrés de communication en: SANTÉ • ENVIRONNEMENT • DISTRIBUTION TRANSPORT • CONSTRUCTION • TOURISME

▶ Procurez-vous le programme de l'Expo-Congrès en communiquant avec:
Paulette Garcia au: (514) 288-3931 LGS

PLACE BONAVENTURE
27-30 SEPTEMBRE-90

jeudi: 12-21h • ven. sam. dim.: 12h-18h

LES AFFAIRES

Les programmes d'accès à l'égalité génèrent une meilleure gestion des ressources

LILY TASSO

■ Les programmes d'accès à l'égalité sont générateurs d'innovation dans la gestion des ressources humaines», déclarait hier

Violette Trépanier, ancien ministre délégué aux Communautés

culturelles, aujourd'hui ministre délégué à la Condition féminine et ministre responsable de la Famille. Elle s'adressait à quelque 200 membres de la Corporation professionnelle des conseillers en relations industrielles, qui s'était mis résolument « à l'heure de l'équité », thème de leur congrès annuel.

Pour le ministre, le processus menant à un programme d'accès à l'égalité permet de revoir et d'améliorer les conditions de travail, comme il permet aussi aux entreprises d'avoir accès à un bassin élargi de compétences, à un moment où la globalisation de l'économie exige qu'elles deviennent plus compétitives.

D'autres conférenciers ont abordé différents aspects de la question. Louise Piché, vice-présidente adjointe au service du personnel du Canadien National, soutient qu'une compagnie qui ignore les changements sociaux perd sa crédibilité auprès de ses employés et son identité — donc sa culture — et en souffre.

Rappelant qu'il 20 ans, l'employé typique du CN était anglophone, chrétien, de race blanche et chef de famille, elle fait état de changements importants survenus depuis. À commencer par la place faite au français dans cette entreprise, et maintenant aux femmes, aux minorités et aux personnes handicapées. « C'est une grande amélioration. Nos employés ont tellement changé que nous nous interrogeons sur les valeurs que nous avons crues éternelles. Le changement représente pour nous tout un défi inéluctable », dit-elle.

Pour sa part, Anne Adams, d'Emploi et Immigration Canada, a cité de nombreux exemples de neutralité apparente pouvant avoir des effets négatifs à l'endroit des femmes, des minorités, ethniques et des personnes handicapées, comme par exemple, des exigences d'emploi qui ne sont pas inhérentes au poste brigué. Et conclut à l'existence de la discrimination érigée en système dans notre société.

La bande à QUI ?



SAMEDI

15 SEPTEMBRE 1990
CHEZ SEARS

CHEZ SEARS

NI PAIEMENT NI FRAIS DE CRÉDIT
JUSQU'EN JANVIER 1991
SUR APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT

N'OUBLIEZ PAS! AUCUN ACOMPTÉ À PAYER CHEZ SEARS SUR APPROBATION DU SERVICE DU CRÉDIT

Cette offre s'applique à tout article de 200\$ ou plus des rayons ameublement, appareils ménagers, audio-vidéo, revêtements de sol et parures de fenêtre sur mesure. Détails en magasin.
L'offre 'Ni paiement ni frais de crédit' en vigueur dans les magasins et bureaux de vente Sears et dans tout catalogue courant Sears jusqu'au samedi 22 septembre 1990.
CETTE OFFRE NE S'APPLIQUE PAS AUX ARTICLES SOLDES DES CENTRES DE LIQUIDATION.



PLUS DE 250 MEUBLES EN SOLDE

RABAIS 30%

MOBILIER 'RANCHO' EN MERISIER MASSIF POUR CHAMBRE DES JEUNES

PROFITEZ-EN!

SEULEMENT **1099\$** L'ens.

Ord. 1699\$

Rabais 600\$! Notre prix le plus bas cette année sur cet ensemble 5 pièces de style colonial pour la cuisine.

RABAIS 150\$

Notre canapé articulé plus en demande. De la série 'Magnum'. Ord. 1149,99\$. Ch. 999,99\$

PLUS DE 120 APPAREILS KENMORE EN SOLDE

SÈCHEUSE 359\$

Modèle à 2 programmes

LAVEUSE 569\$

Modèle à 4 programmes

ACCESSOIRES, LINGES POUR LA MAISON, CRISTAL, ET LUMINAIRES

RABAIS 25%*

TOUS LES COUTEAUX*, HORLOGES* ET UNE SÉLECTION DE NAPPES

RABAIS 5-40\$*

Toutes les batteries de cuisine. C'est le temps d'en profiter!

RABAIS 10-25%*

Tous les luminaires. Couleurs et modèles variés.

RABAIS 20%*

Tous les miroirs. Dimensions variées.

RABAIS 20-50%*

Services de vaisselle choisis.

RABAIS 20%*

Verrerie choisie. A ne pas manquer!

RABAIS 25-50%*

Pièces en cristal. Une sélection de belles pièces en magasin... des achats avantageux!

RABAIS 50%*

Une sélection de serviettes de plage. Venez voir!

RABAIS 40%*

Coordonnés fins de série pour chambre à coucher.

TOUT UN ÉVÈNEMENT!

JEANS LEVI'S^{MD} ÉTIQUETTE ROUGE

POUR HOMMES

ACHETEZ UN JEAN À 39⁹⁹ ET OBTENEZ-EN UN DEUXIÈME À MOITIÉ PRIX 2^e À SEULEMENT 19⁹⁹

QUELLE AFFAIRE!

RIEN QUE 9⁹⁹ ch.

POLOS DE TONS UNIS POUR HOMMES

Faciles d'entretien, lavés à la machine. Tailles P, M, G, TG.

RABAIS 25%*

TOUS LES MANTEAUX ET BLOUSONS POUR FEMMES

Y compris ceux en tailles spéciales

FOIRE DE LA QUINCAILLERIE

RABAIS 50%*

Tous les jeux de tournevis. Venez vite!
Tous les pistolets à colle.
Toutes les lames pour scie. Choix de formats.
Tous les jeux de fers fin de série en acier pour toupie.
Tous les radios d'auto fin de série. †
Toutes les cires pour l'automobile. †

RABAIS 20%*

TOUS LES OUTILS FIXES ET À MOTEURS, BOÎTES, COFFRES ET ARMOIRES À OUTILS

RABAIS 25%*

TOUS LES ASPIRATEURS D'ATELIER

VENEZ SANS TARDER!

*Sur articles à prix ordinaires, sauf marchandise en réclame.

†Produits pour l'automobile non disponibles dans nos magasins de Rouyn-Noranda, Ste-Marthe-sur-le-Lac, Granby et Repentigny.
Les articles annoncés dans cette page ne sont pas nécessairement offerts dans tous les magasins Sears.

Prix en vigueur samedi le 15 septembre 1990, sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 10h à 18h lundi et mardi; de 10h à 21h du mercredi au vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, la Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310. 9h30 à 17h30 lundi et mardi; de 9h30 à 21h du mercredi au vendredi; de 9h à 17h le samedi; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean-sur-Richelieu, Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac, Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000.

Copyright Canada, 1990. Sears Canada Inc.

Les maraîchers se plaignent des bas prix, les consommateurs en profitent

PIERRE GINGRAS

■ Si les consommateurs profitent actuellement de l'effondrement du prix des légumes frais produits au Québec, la situation risque d'être catastrophique pour les 2000 maraîchers du Québec qui vivent de cette production.

À l'heure actuelle, la plupart d'entre-eux vendent leurs produits en deça du prix coûtant, ce qui risque d'en acculer plus d'un à la faillite, soutient la Fédération des producteurs maraîchers du Québec.

Selon le secrétaire de la fédération, M. Jean-Pierre Girard, ce sont les difficultés que connaissent les producteurs sur le marché d'exportation de la Nouvelle-Angleterre, particulièrement dans la région de Boston, qui est à l'origine de la chute des prix au Québec et des maux de tête des agriculteurs québécois.

En temps normal, explique M. Girard, une bonne partie de la production du Québec est écoulée dans l'est des États-Unis. Or cette année, la Californie a connu une production considérable, ce qui

rend le marché américain plus difficile pour nos producteurs. De plus, la qualité de certains produits a baissé en raison des taux d'humidité trop élevée qu'ont connus certaines régions. S'ajoute à ces problèmes le taux élevé du dollar canadien qui défavorise les produits du Québec par rapport au passé.

Si bien que la plus grande partie de la production qui était destinée aux Américains est maintenant écoulée au Québec, ce qui entraîne une saturation du marché local et un effondrement des prix. La situation semble affecter la plupart des variétés de légumes. À ce temps-ci de l'année, le Québec produit laitue, radis, tomates, concombres, betteraves, choux, oignons, maïs, navet, piment etc., des légumes qui trouvent habituellement preneurs chez nos voisins du sud.

«Un producteur agricole ne peut vivre en vendant ses produits à un prix inférieur aux coûts de production, fait valoir M. Girard. Les maraîchers vont vivre des moments extrêmement difficiles si le gouvernement ne leur vient pas en aide».

Les commissions scolaires de Laval-Laurentides-Lanaudière doivent hausser les taxes

CONRAD BERNIER

■ Déplorant la récente réforme de la fiscalité québécoise qui élargit le champ d'imposition foncier dans le secteur scolaire, l'Association des commissions scolaires de la région Laval-Laurentides-Lanaudière annonçait hier que ses 11 commissions concernées n'auraient d'autre recours que puiser 25 millions\$ de plus dans les poches des contribuables en 1991.

Affirmant que les commissions scolaires sont piégées par les changements d'orientation suggérés dans le récent budget du ministre des Finances du Québec, le président de l'Association, M. Normand Clermont, a qualifié de «tragique» la situation qui force les commissions scolaires à augmenter le fardeau fiscal de 120 p. cent en moyenne.

«C'est d'autant plus odieux, a-t-il expliqué, que cette ponction supplémentaire survient dans un

contexte économique extrêmement difficile et qu'elle permettra à peine de boucler les budgets respectifs. Il se pourrait même qu'on doive réduire les services dans certaines commissions scolaires, ce qui éliminerait toute possibilité d'apporter ce qu'il est convenu d'appeler *la couleur locale* dans les différents territoires».

«Pire encore, renchérit M. Clermont, les commissions scolaires de cette région, qui gèrent au total des budgets dépassant le demi milliard de dollars, n'auront plus à toutes fins utiles, avec ces nouvelles règles de financement, de marges de manoeuvre légitimes, l'impôt foncier local ne devant servir, selon la loi québécoise, qu'à équilibrer les revenus et les dépenses.»

En fin de compte, conclut-il, des commissions scolaires seront acculées à des déficits que cette réforme fiscale entraîne sans qu'elles aient voix au chapitre. «C'est le gouvernement du Québec qui portera la responsabilité de cette iniquité», soutient-il.



DU NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

De généreuses remises sur tous les modèles 1990 et certains modèles 1991 de voitures et de camions légers GM en stock. De 500\$ à 3000\$*.

Décidez-vous maintenant avant que l'été ne s'achève.

1000\$ de remise. Belle façon de monter en Jimmy ou Blazer neuf.



Le GMC Jimmy et le Chevrolet Blazer 1991 à deux ou quatre portières sont des choix logiques pour bien des raisons. Capacité de remorquage de 6000 lb (2 724 kilos), la plus grande dans leur catégorie... Commande Insta-Trac qui permet de passer de 2 à 4 roues motrices et vice-versa à n'importe quelle vitesse... Voyez un concessionnaire GM. Vous aurez le meilleur choix et vous empocherez 1000\$, vite fait.



En route vers une bonne affaire

*L'offre s'applique aux modèles 1990 ou antérieurs intégralement neufs ou de démonstration, et à certains modèles 1991, de toutes les voitures et camionnettes GM achetées à partir du stock du concessionnaire. L'offre est valable à compter du 15 août 1990, pour une durée limitée ou jusqu'à épuisement des stocks. Pour les détails complets, consultez votre concessionnaire GM.



URGENCES

Ce soir 20h00

9-1-1

VOYEZ COMME C'EST BON!



19h00

100 Limite
avec Pierre Brassard
et Richard Z. Sirois



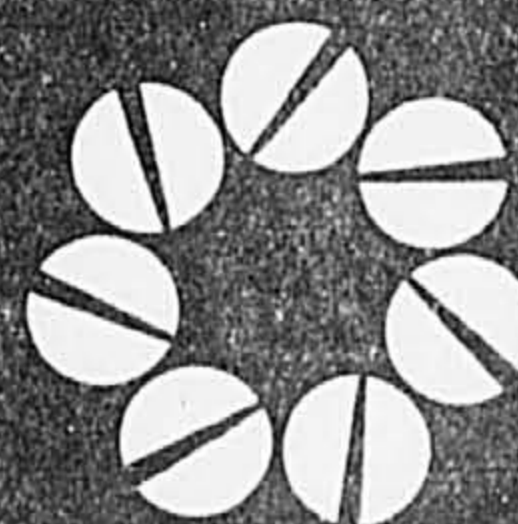
21h00

Le Match Show
avec Alex D'Aragon
et Tom Lapointe



22h00

Sortir
avec Julie Snyder



Télévision
Quatre Saisons

MONTRÉAL
SUPER CABLE
35 5
CFJP-TV

La Presse

des six-douze

SEMAINE DU 5 AU 11 SEPTEMBRE 1990



Pour commencer

Une bonne année scolaire à nos lecteurs et lectrices!

Fiou! Quel été! Il s'en est passé des choses, madame Chose! Nous nous disions d'ailleurs qu'on aurait peut-être dû publier quelques numéros spéciaux pour nos lecteurs en vacances afin de leur expliquer certains des événements qui assombrissaient notre ciel estival. Nous étions loin de nous douter qu'au moment de vous revenir (plus en forme que jamais!) ces événements-là feraient encore les manchettes des journaux. Nous espérons donc que vous ne vous êtes tout de même pas trop ennuyés de votre page des six-douze durant la belle saison.

Et puis nous ne revenons pas qu'avec de mauvaises nouvelles, loin de là! Il y a du nouveau dans La Presse des six-douze cette année. En effet, une fois par mois nous publierons non pas une mais DEUX pages. Et qui allons-nous lire sur la deuxième page? VOUS!!! Eh oui! Voici enfin l'espace que vous nous demandiez. Un endroit pour vous exprimer soit par écrit ou peut-être même par un dessin ou une caricature. Une tribune où vous pourrez partager, avec nos autres lecteurs et lectrices, votre opinion sur tel ou tel sujet. C'est pas merveilleux, ça? D'ailleurs, question de vous aider à démarrer, nous avons un premier sujet à vous proposer: en quatre à six lignes, dites-nous, de tous les films que vous avez vus, laquelle des histoires vous auriez aimé le plus vivre et pourquoi? Vous pouvez agrémenter votre texte d'un dessin ou encore, pour les plus jeunes, un dessin suffira. Nous publierons les productions qui ressortiront le plus lors de notre première double page le vendredi 28 septembre. Vous devrez donc nous faire parvenir vos envois avant le 24 septembre. Mais ce n'est pas tout! Trois textes seront tirés au sort parmi toutes les participations et les auteurs gagnants mériteront pour toute leur classe un laissez-passer pour l'exposition Cité-Ciné Prise 2. De plus, un grand nombre des textes reçus seront affichés au palais de la Civilisation.

Alors, avisons-nous des bonnes nouvelles, oui ou non? Bon début d'année et... on attend de vos nouvelles!

Christiane et Louis
La Presse des six-douze
7 rue St-Jacques
Montréal

La Presse des six-douze est une initiative de La Presse/Éducation. Cette page paraissant tous les vendredis en période scolaire est réalisée par deux enseignants du primaire: Mme Christiane Labrie et M. Louis Emond, d'après une idée originale de Mme Christiane Labrie. Son objectif est de permettre aux jeunes de six à douze ans de lire avec intérêt et compréhension des textes d'actualité. Les articles sont rédigés de manière à faciliter leur utilisation à des fins pédagogiques.

Pour renseignements:
Céline Landry
(514) 285-6890

Souvenirs de vacances: été 1990

Laurent, Francis, Catherine et tous les enfants du Québec se souviendront longtemps de ce bel été malheureusement assombri par des événements dramatiques. Tous les citoyens canadiens ont d'ailleurs été ébranlés par les incidents qui se sont produits dans la Belle Province. Tout a commencé le 11 juillet. Des policiers de la Sûreté du Québec ont essayé par une tentative armée de défaire un barrage érigé par des Mohawks* et des Warriors*, à Oka, sur la rive nord de Montréal. Cette opération s'est soldée par un échec et ce fut le début d'un long siège pour le corps policier. Les Mohawks d'Oka (Kanesatake) érigèrent d'autres barricades et ceux de Kahnawake (région de Châteauguay, rive sud de Montréal) en firent autant. Les routes donnant accès au pont Mercier furent bloquées jusqu'au début de septembre. Nous voilà donc en pleine crise! Pourquoi? Les Mohawks de Kanesatake revendiquent un bout de terre qui devait servir à l'agrandissement d'un terrain de golf. Des négociations commencent alors entre les Amérindiens et le gouvernement du Québec. Mais les négociations traînent en longueur. Des citoyens blancs commencent à s'impatienter, surtout ceux



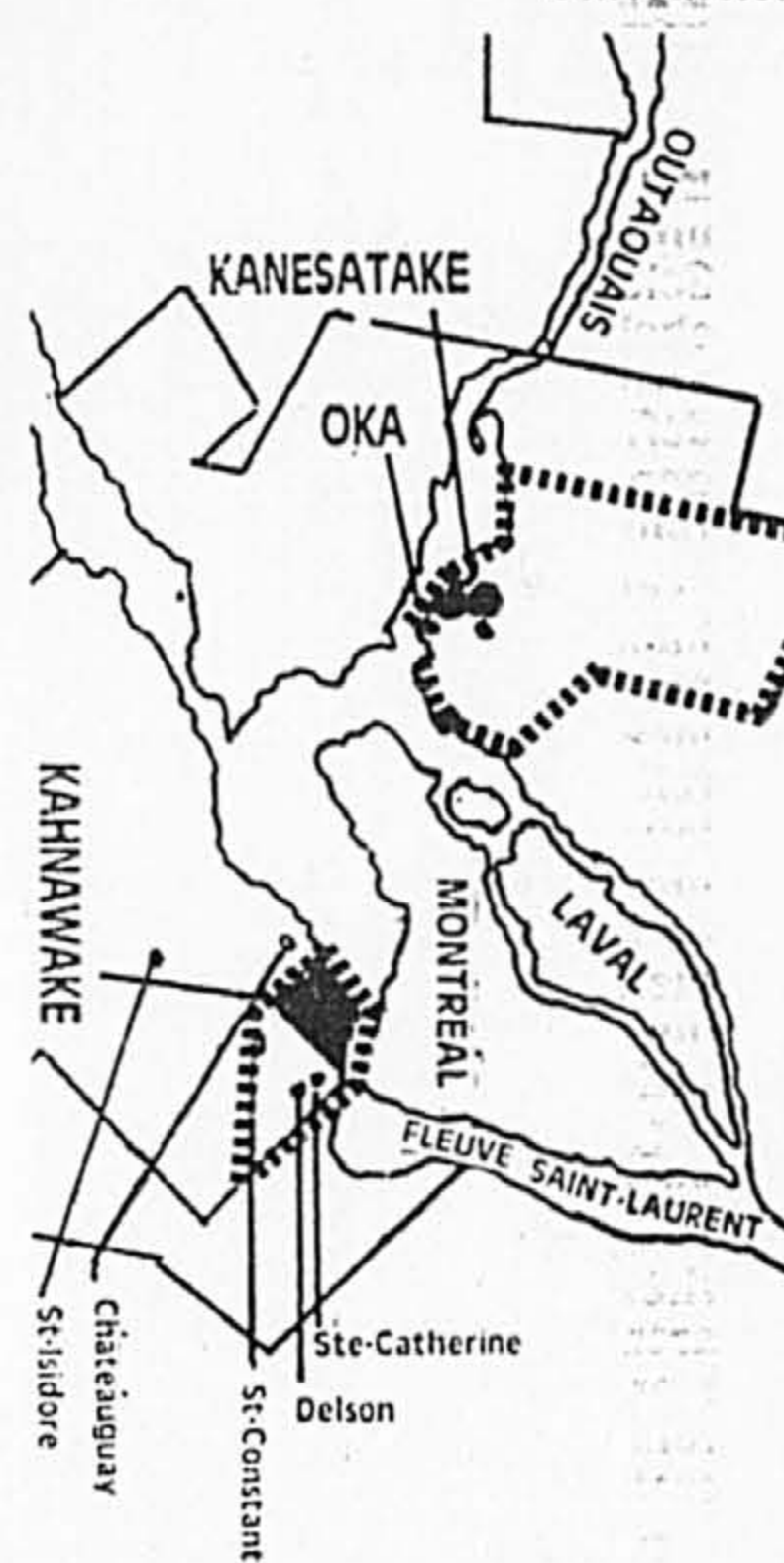
directement affectés par cette crise. Pour le gouvernement, ce n'est pas tout à fait habituel de négocier avec des gens armés. Mais à cause du caractère exceptionnel de cette crise, le gouvernement a préféré la négociation. Le terrain revendiqué à Oka ne cause plus d'obstacle, les gouvernements, fédéral et provincial, l'accordent aux Amérindiens. Mais le conflit ne se règle pas pour autant,

d'autres revendications territoriales des Mohawks ont mené les multiples tentatives de négociations dans l'impasse. Les Mohawks veulent également l'immunité totale et refusent le dépôt des armes exigé par le gouvernement du Québec. La tension monte des deux côtés des barricades et les agents de la Sûreté du Québec qui montent la garde depuis le début du conflit semblent épuisés et sans ressources. Le premier

ministre, M. Robert Bourassa, demande alors à l'armée canadienne de démanteler toutes les barricades autour de Kahnawake et de Kanesatake. Nous sommes au mois d'août, près de la réserve indienne de Kahnawake. L'armée par une stratégie de non-violence s'est fait particulièrement remarquée. Elle a réussi un démantèlement pacifique des barricades pour permettre ainsi aux citoyens de circuler

librement sur les voies d'accès vers le pont Mercier. Ce n'est pas le même scénario, à Kanesatake; l'armée a repoussé les Warriors vers leurs derniers retranchements et des affrontements violents sont survenus. Les Warriors sont donc cernés par les soldats canadiens qui, eux, attendent que ces guerriers indiens déposent les armes. Leurs revendications territoriales ne seront entendues qu'à cette seule condition. Après deux longs et pénibles mois pour tous, il faut souhaiter que cela se termine en véritables négociations sans les armes.

Christiane.

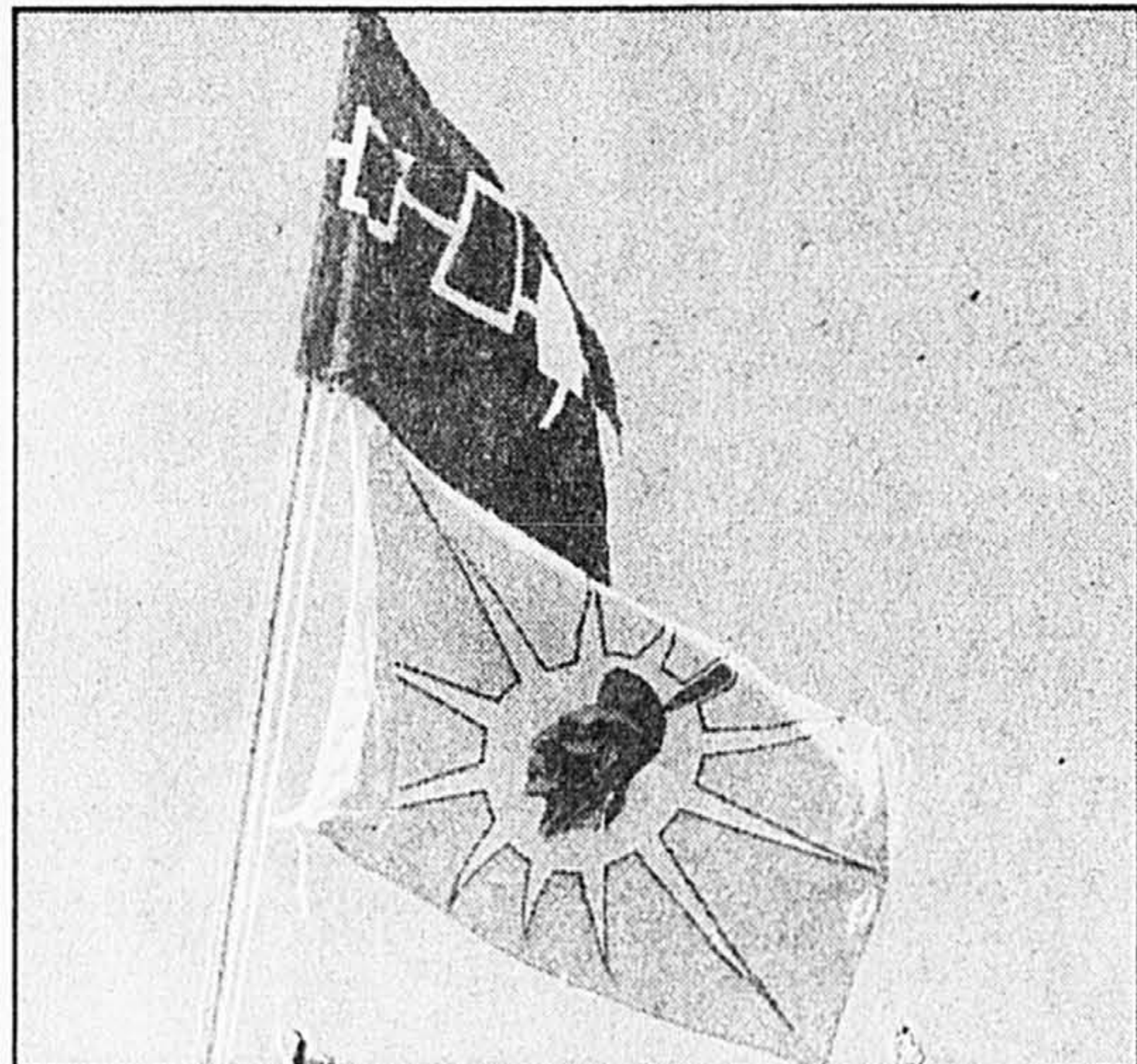


*Mohawks et Warriors

On compte près d'un demi-million d'Amérindiens au Canada. Les Indiens du Canada parlent une cinquantaine de langues provenant de dix familles linguistiques distinctes. Les deux tiers environ de tous les Indiens du Canada (Algonquins, Micmacs, Cris, entre autres) parlent des langues appartenant à la famille algonquienne, tandis que les langues parlées par les Mohawks, les Oneidas et les Senecas sont des versions de l'iroquois. Les Mohawks forment la plus grande nation indienne du Québec. Ce que les Indiens recherchent, entre autres, ce sont des droits territoriaux et une plus grande autonomie gouvernementale. C'est un problème territorial qui est à l'origine du conflit d'Oka. Jusqu'à maintenant les revendications territoriales des Mohawks ont été rejetées par le gouvernement fédéral. Alors un groupe de Mohawks vivant à Kanesatake ont fait appel aux Warriors pour les

défendre, car suite à l'échec d'une première barricade érigée le 11 mars par des membres pacifiques, les Mohawks craignaient une éventuelle intervention policière qui a d'ailleurs eu lieu le 11 juillet. Suite aux événements tragiques, le gouvernement a entamé des négociations avec les Amérindiens. Mais le gouvernement a dû faire face à plusieurs problèmes, le principal étant de savoir avec qui il devait négocier? Qui représente les Amérindiens dans cette crise? Les Warriors ou les Mohawks modérés? Ce conflit semble être devenu pour les Mohawks une guerre entre factions. Certains d'entre eux préconisent la violence, d'autres une solution pacifique à leurs problèmes. Espérons que dans l'avenir les Mohawks pourront faire l'unanimité, autant pour le bien de leur communauté que pour toute la société québécoise.

Christiane



L'Irak occupe encore le Koweït... et préoccupe le monde



Le 2 août dernier, alors que la journée s'annonçait magnifique, on apprit que l'Irak avait envahi le Koweït. Vite! Tout le monde ou presque se lança sur le globe terrestre ou la mappemonde la plus proche pour connaître la situation exacte du Koweït, ce petit pays d'à peine deux millions d'habitants. On comprit rapidement, par sa taille et sa situation, qu'il n'avait probablement été qu'une chiquenaude dans la tête du président irakien Saddam Hussein. "Ploc! Et le pays m'appartient..." Et avec lui, d'immenses richesses à commencer par le pétrole dont le Koweït est le troisième producteur mondial. Mais le reste du monde ou presque ne l'entendait pas de cette oreille. Aux Nations Unies, on décida de sanctions commerciales contre l'Irak. Aucune marchandise n'entrerait ni ne sortirait de ce pays tant que l'armée irakienne ne se serait pas

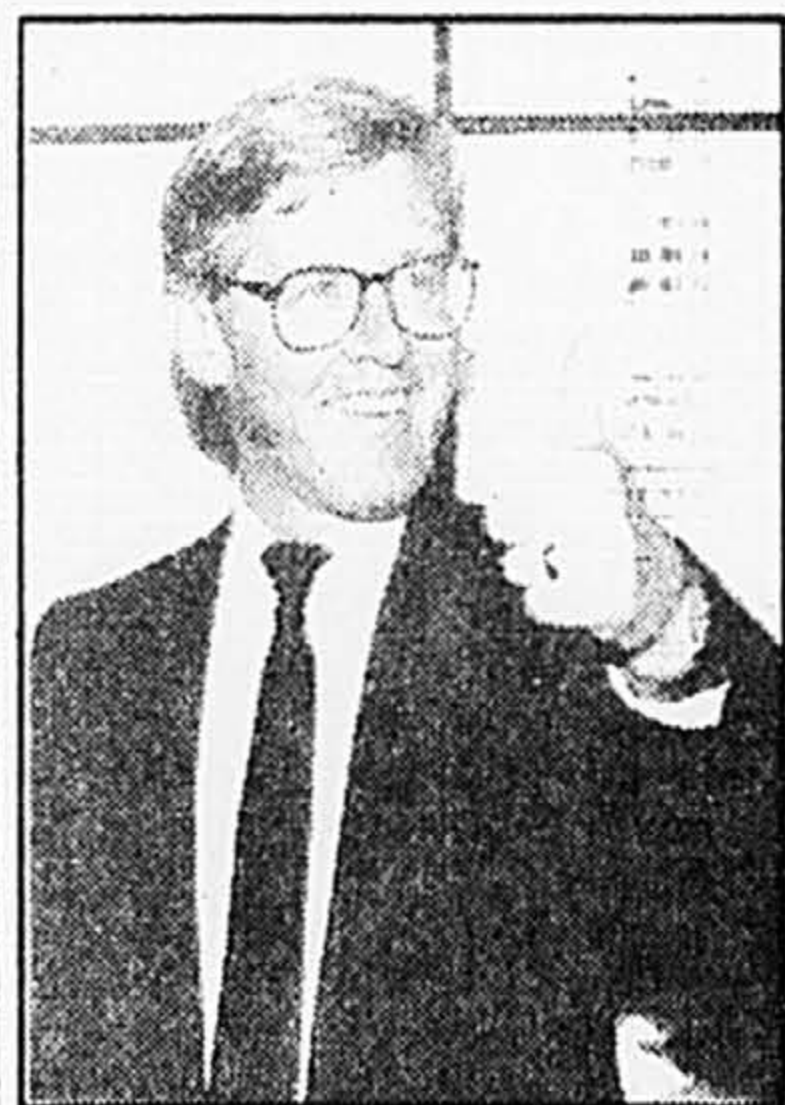
retirée du Koweït. Presque tous les pays voisins se mirent d'accord pour faire respecter ces sanctions.

Les États-Unis envoyèrent 100 000 soldats dans le plus grand des pays voisins, l'Arabie Saoudite afin de l'aider à défendre ses frontières advenant que l'appât du président Hussein ne grandisse encore. Vingt-cinq pays, dont le Canada, assurent aussi une présence militaire dans le Golfe persique afin de rendre étonnante l'embargo mis sur l'Irak.

Par ailleurs, la fin de semaine dernière, les chefs des deux grandes puissances mondiales, MM Bush et Gorbatchev, se rencontraient à Helsinki afin de discuter de mesures supplémentaires à être prises pour persuader l'Irak de se retirer du Koweït... tout en évitant l'affrontement militaire.

Louis

L'Ontario se choisit un nouveau premier ministre



Les électeurs de la province voisine, l'Ontario, ont opté pour un nouveau gouvernement lors des élections du 6 septembre dernier. Dirigé jusqu'alors par le gouvernement libéral de M. David Peterson, la province canadienne la plus peuplée (9,7 millions d'habitants) a décidé d'accorder sa confiance au Nouveau Parti démocratique de M. Bob Rae. Celui-ci devient donc, à 42 ans, premier ministre d'un gouvernement néo-démocrate avec 74 sièges contre 36 pour les libéraux et 20 pour les conservateurs. C'est la première fois que le NPD prend le pouvoir dans cette province. Mais il semble qu'à cause des difficultés économiques que nous traversons présentement, il l'ait pris à un bien mauvais moment.

Louis

Les jeunes journalistes dont la carte de membre porte l'un des numéros suivants gagnent un T-shirt La Presse:

1512 - François Bélanger
2345 - Michael Roy
2203 - Israel Sainte-Marie
2641 - Marie-Anne Francis
1997 - Eric Agnon

Programme d'information et d'éducation sur le cancer de la prostate

Le cancer de la prostate est aux hommes ce que le cancer du sein est aux femmes.

Et comme le cancer de la pros-

tate occupe le deuxième rang quant à l'incidence et à la mortalité après le cancer du poumon, l'Association canadienne d'urologie a mis sur pied un programme

national d'information et d'éducation. On espère ainsi abaisser les tristes statistiques: 3300 Canadiens mourront cette année d'un cancer de la prostate et 10300 nouveaux cas seront diagnostiqués.

Ce type de cancer a connu une augmentation de 63 p. cent depuis 20 ans, mais le taux de mortalité pourrait être abaissé, selon les urologues, si le médecin de famille pouvait diagnostiquer la maladie à un stade précoce par examen rectal.

Les patients dont la prostate présente des anomalies au toucher seraient immédiatement soumis à une biopsie. En général, 30 à 40 p. cent des irrégularités découvertes à l'examen s'avèrent cancéreuses à la biopsie.

La médecine ne connaît pas les causes du cancer de la prostate. On sait cependant qu'il atteint le plus souvent les hommes de 65

ans à 70 ans. Certaines hypothèses sont également avancées.

Ainsi, on établit un lien entre un régime alimentaire ou l'apport en graisses représente plus de 30 p. cent et le cancer de la prostate. On constate également que chez certains hommes, la prostate commence à augmenter de volume après 40 ans et recèle

parfois des tumeurs malignes. On soupçonne certains agents auxquels les hommes sont exposés dans leur milieu de travail, notamment le cadmium employé lors de travaux de soudure. Le déséquilibre hormonal pourrait aussi fournir une piste. A des stades précoces, le cancer de la prostate ne présente pas de symptômes,

mais dépendant de l'ampleur et de la localisation de la tumeur apparaissent les signes suivants: débit urinaire faible ou interrompu, besoin fréquent d'uriner, présence de sang dans l'urine, douleur au moment d'uriner, éjaculation douloureuse, douleur persistante au dos, aux hanches et au bassin.

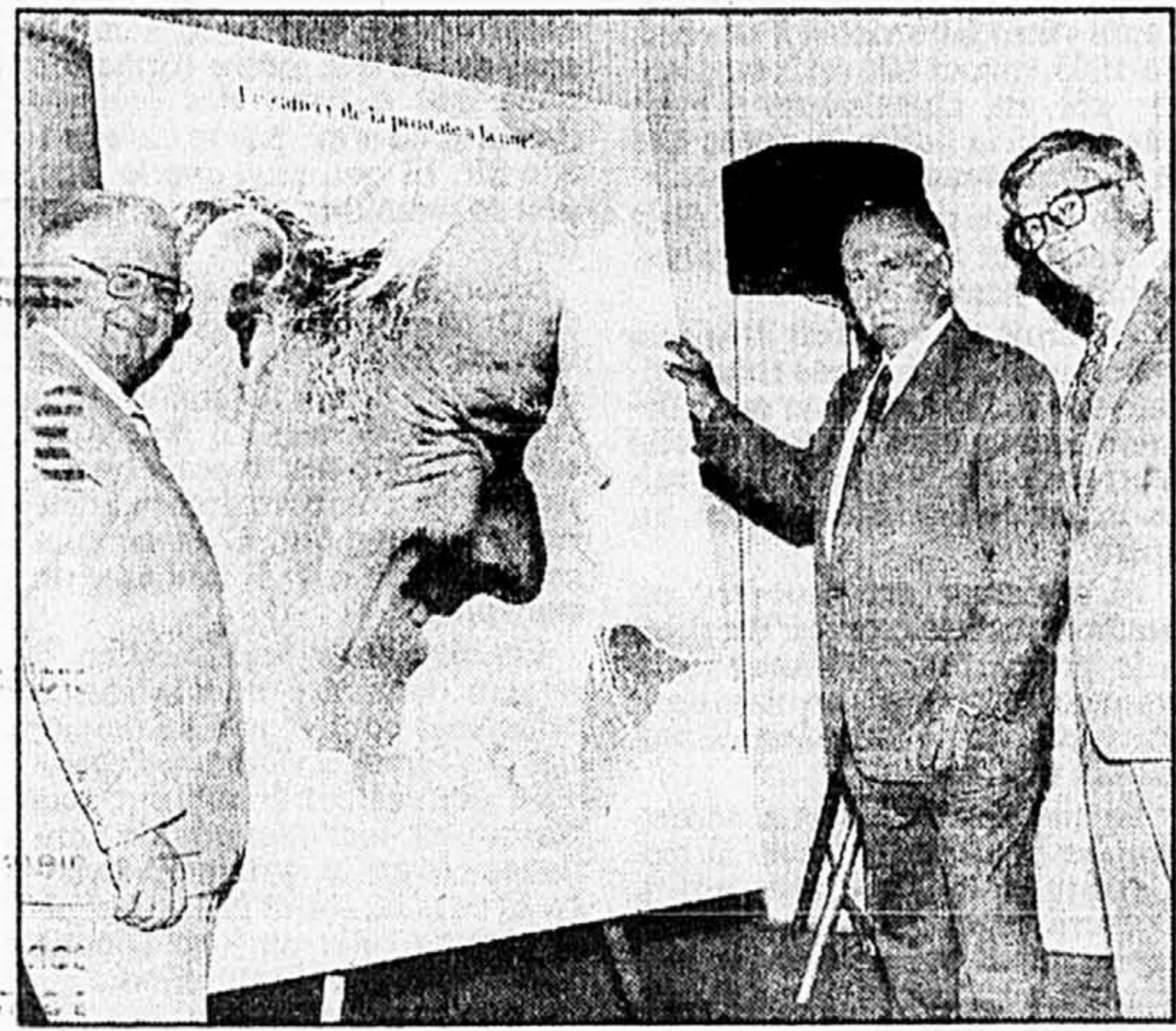


PHOTO PIERRE CÔTÉ, La Presse

Claude Seurret, président de Schering Canada, Maurice Richard, porte-parole de la Semaine de sensibilisation au cancer de la prostate et le Dr Jean Dupont de Santé et Bien-être Canada croient au dépistage précoce pour lutter contre le cancer de la prostate.

La hanche bionique a un problème de durabilité

CAROLE THIBAudeau

La hanche bionique a encore un petit problème de durabilité. Selon l'orthopédiste français Michel Postel, pionnier de la hanche artificielle depuis vingt ans, le défi de l'avenir consiste maintenant à éviter l'usure des matériaux qui la constituent.

«Le remplacement total de la hanche est maintenant si facile à réussir que les patients eux-mêmes exigent cette opération, qui relève pourtant de la chirurgie lourde, explique le chirurgien. Le hic: les porteurs de prothèse nous reviennent quinze ans plus tard, bien portants mais avec une usure qui commande une nouvelle opération.»

Le docteur Postel pratique depuis 40 ans à l'Hôpital Cochin de Paris. En 1951, il publiait une thèse devenue célèbre: «Cent arthroplasties de la hanche.» L'arthroplastie totale consiste à remplacer entièrement toutes les surfaces articulaires.

De nombreux orthopédistes sont venus entendre leur collègue français hier, quatrième jour du XVIIIe congrès de la Sicot (Société internationale de chirurgie orthopédique et traumatologique) qui se déroule à Montréal.

Une prothèse peut durer jusqu'à 25 ans mais elle peut aussi se détériorer bien avant. Lorsqu'une

prothèse a du jeu, elle commence à user les os environnants, sans même que l'individu s'en aperçoive.

«C'est dommage d'avoir à refaire cette importante chirurgie chez une personne de 77 ans qui ne se plaint d'aucune douleur», explique le docteur Postel.

C'est principalement la cupule de polyéthylène qui s'use. Cette portion de la prothèse est cimentée directement dans l'incurvation de la hanche qui accueille le fémur (os de la cuisse). Le haut du fémur lui-même est remplacé par une barre de métal - le plus souvent du titane - ou de céramique. Cette pièce se termine par une boule qui s'insère dans l'os de la hanche.

Il se fait 50 000 arthroplasties totales de la hanche par année en France. Cette chirurgie devient indiquée lorsqu'une personne de 65 ou 70 ans démontre une arthrose banale, simple maladie d'usure, qui occasionne des douleurs au point de limiter les déplacements au minimum. On opère aussi de jeunes personnes atteintes d'arthrite inflammatoire.

Depuis vingt ans, les principaux problèmes ont pratiquement tous trouvé des solutions. L'infection par exemple, auparavant le problème numéro un, ne se présente plus que dans 2 p. cent des cas, et on réussit à bien la contrôler.

Identification d'une enzyme liée au diabète le plus grave

MALCOLM RITTER de l'agence AP NEW YORK

Des scientifiques américains ont identifié une enzyme pancréatique liée au diabète insulino-dépendant, la forme de diabète la plus grave. Cette découverte pourrait permettre de définir les personnes à risque et de mettre au point une thérapie préventive.

L'étude, dont les résultats ont été publiés dans la revue britannique Nature, a porté sur un groupe de diabétiques insulino-dépendants. Les symptômes apparaissent après la destruction par le système immunitaire des cellules du pancréas qui fabriquent l'insuline.

Les scientifiques ne savent pas ce qui déclenche cette destruction mais ont découvert que, le systè-

me immunitaire commençait à attaquer plusieurs cibles spécifiques longtemps avant que le diabète ne soit diagnostiqué.

Les chercheurs ont identifié l'une de ces cibles comme étant une enzyme fabriquée par les cellules bêta: l'acide glutamique décarboxylase. Cette substance se trouve également dans les cellules du cerveau, explique Steinnun Baekkeskov, professeur assistant de microbiologie, immunologie et médecine au Hormone Research Institute de la faculté de médecine de l'Université de Californie à San Francisco.

Les nouvelles recherches sur l'enzyme pourraient conduire à la mise au point de thérapies préventives du diabète en bloquant les attaques néfastes du système immunitaire, sans supprimer le système immunitaire dans son ensemble.

Réducteur de vitesse
DE GBS GENERAL
 • MEANING SERVICE INC.
 Montréal 937-7423 Laval 688-8330 Saint-Léonard 326-0471
 St-Laurent 744-2721 Longueuil 679-2850 Miramichi 254-4038

PRÉPAREZ-VOUS POUR: LA T.P.S.
 6e SALON INTERNATIONAL LE MONDE DES AFFAIRES
 Place Bonaventure 27 au 30 septembre 90
 Jeu: 12h-21h • Ven.: Dim.: 12h-18h

RAPPORTEZ-LES!
 Moi, je récupère
 (Logo of a recycling symbol)

LE CHOIX DE JOHN BANKS POUR MOINS DE 1 000 \$

Dans le mille!

MISSION YAMAHA NAD

On a demandé à John Banks de recommander la meilleure chaîne stéréo pour moins de 1000\$. Sans hésitation, il déclara l'ensemble MISSION/YAMAHA/NAD imbattable pour sa qualité de son impeccable et son prix irrésistible. Si vous avez l'oreille fine et le budget serré, voici un système qui vous ira à ravir. Venez sans faute l'essayer.

- Récepteur NAD AM/FM
- Platine au laser Yamaha
- Haut-parleurs Mission 761

990\$

audio centre
 "La sensation d'ouïr pour la première fois"
 5260 Sherbrooke ouest 482-4420
 1970 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627

A. Gold & Sons
 DEPUIS 1899

Économisez 46\$

Luxeuses chemises sport à manches longues 100% soie lavable en 7 coloris

Ord. 135\$ SEULEMENT **89\$** P.M.G.T.G.

7 COLORIS

- Cerise
- Pourpre
- Noir
- Kaki
- Vert
- Or
- Marine

Douces et luxueuses chemises sport en soie pure delavée au sable d'une superbe élégance.

A ce prix avantageux, faites-vous plaisir et choisissez-en plusieurs.

• CHAMPLAIN MAIL BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU • LES PROMENADES ST-BRUNO
 • FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960, STE-CATHERINE OUEST • LES GALERIES D'ANJOU • LE CARREFOUR LAVAL
 American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons

ERRATUM

Le mercredi 12 septembre 1990, Air Canada annonçait dans une publicité ses multiples destinations.

Au sujet des vols vers Fort Lauderdale, l'information suivante aurait dû y paraître: «Les vols Nollisoleil d'Air Canada sont assurés par Touram Inc., conformément aux dispositions VARA contenues dans le règlement sur les transporteurs aériens.»

Air Canada est désolée des désagréments que cela aura pu entraîner.



Comment plus de 250,000 canadiens qui bougent gardent-ils le contact?

La téléphonie cellulaire en action

Cantel



En action pour les gens qui bougent

SUPER MOTOCROSS

Laurentide



**SAMEDI
22 SEPTEMBRE
19h30**

**LE SUPERMOTOCROSS
LAURENTIDE
UN ÉVÉNEMENT TOTAL!**



Le 22, les portes du Stade ouvrent à midi!
12 heures complètes d'activités : parades de mode, visite de puits, animation avec orchestre, signature d'autographes, etc.

Billets en vente aux guichets du
Stade Olympique et aux guichets **TICKETRON**.
Commandes téléphoniques :
TELETRON (514) 288-2525
Renseignements : (514) 252-4679

PRÉSENTÉ PAR :



Parc olympique



AVEC LA COLLABORATION DE :

SUZUKI

CHAM 97.7 fm



SANCTIONNÉ PAR :



Coupables ou non coupables de sexisme, les juges délibèrent sur leur cas

**YVES BOISVERT
QUÉBEC**

■ Quelque 400 juges, venus d'un peu partout au Canada, étaient invités hier à instruire leur propre procès, sous une accusation de sexisme plus ou moins latent. Aucun n'a osé plaider coupable en public...

Ces magistrats, membres des différentes cours provinciales canadiennes, sont réunis jusqu'à samedi au Château Frontenac, à Québec, pour leur congrès annuel.

Les juges sont appelés cette année à projeter leurs angoisses dix ans devant et à tenter de dessiner «le juge au XXIe siècle». En attendant de changer de siècle, cependant, les magistrats ont été incités à se défaire de quelques horripéants du siècle dernier dans un atelier intitulé «Les préjugés eu égard au sexe ont-ils libre cours dans votre salle d'audience?»

Les juges ont visionné des exemples sur vidéo de débats judiciaires fort délicats. Ils devaient ensuite délibérer tout haut.

Dans un extrait, l'assemblée a pu assister à un contre-interrogatoire serré d'une victime de viol. Pourquoi avez-vous attendu trois semaines avant de porter plain-

te? Pourquoi l'avez-vous aidé à se rhabiller après l'agression? Etc.

Le témoignage le plus marquant fut celui d'une juge qui raconta s'être faite violée à Québec, en 1963, quand elle était étudiante: «Si ma chambrée n'avait pas appelé la police, je pense que je n'aurais jamais porté plainte.»

«Je trouve que la victime était un excellent témoin. Je l'ai cru», opina un juge.

«Je crois que ça doit être une expérience... Euh... très traumatisante de se faire agresser sexuellement, euh... Mais, le fait qu'elle n'ait pas porté plainte tout de suite m'aurait intrigué», lança un autre.

«L'agresseur est peut-être un homme, mais je crois qu'il a droit à la présomption d'innocence!» trancha le suivant en saisissant un vieux doute raisonnable qui passait par là.

La question du sexisme, admettent les juges, embarrasse la magistrature au plus haut point. D'abord, parce que les femmes ne représentent même pas un juge sur dix au Québec. Au Québec, on compte 22 femmes au sein des 280 juges de la Cour du Québec, moins de 15 parmi les 150 de la Cour supérieure et trois chez les 19 magistrats de la Cour d'appel.

Ensuite, de souligner Louise Arbour, de la Cour d'appel de l'Ontario, la question est singulièrement embêtante pour les juristes «parce que nous sommes convaincus que notre formation nous met à l'abri des préjugés même si ce n'est pas le cas», a-t-elle dit. Et qui, plus que le juge, doit se prémunir contre les préjugés?

Selon le juge Michael Sheehan, de Québec, qui a organisé l'atelier, les juges ne doivent pas se contenter d'être «sensibles» à l'égalité des sexes: «Il faut taper sur les doigts des avocats quand ils ont un comportement sexiste envers un témoin. C'est en tout cas ce que je fais; il faut être un exemple!»

Car, déplore le juge Sheehan, il semble démontré que la raison principale pour laquelle la majorité des femmes victimes d'agression sexuelle ne portent pas plainte est leur manque de confiance envers le système judiciaire. Et ce n'est certes pas une affaire comme celle du juge Dionne qui va améliorer la situation...

Pour la directrice du palais de justice de Montréal, Mme Lorraine Landry-Laporte, rien ne sera réglé tant que les «ghettos d'emploi» n'auront pas éclaté.

Un juriste australien vante le fédéralisme canadien

**YVES BOISVERT
QUÉBEC**

■ Le juriste australien de réputation internationale, Michael D. Kirby, a créé quelques remous, hier, à l'ouverture du congrès de l'Association canadienne des juges de cours provinciales en se lançant dans une apologie du fédéralisme et en préchant pour l'unité canadienne.

Le juge Kirby, qui jouit d'une solide réputation de juriste, prononçait une allocution sur le thème principal du congrès: la fonction de juge dans les années qui viennent.

Vers la fin de son discours, M. Kirby a toutefois bifurqué vers le politique. Car, de demander l'orateur, à quoi bon s'interroger sur les tribunaux canadiens au XXIe siècle sans se demander ce que sera le Canada à ce moment-là?

Citant Pierre Elliott Trudeau, M. Kirby a voulu expliquer que le multiculturalisme canadien est né de «l'existence de deux collectivités dominantes» au Canada. M. Kirby a opposé cette idée de coexistence culturelle aux «idéaux fascistes d'uniformité, de cohérence et de conformité».

«La diversité est garante de liberté. Son acceptation dans une fédération multiraciale et multiculturelle servira de modèle au monde du XXIe siècle», a poursuivi M. Kirby.

Selon l'éminent juriste, il serait «jusqu'à un certain point regrettable qu'éclate la fédération d'URSS» mais il serait «plus regrettable que la génération actuelle de citoyens et de politiciens canadiens soient incapables d'empêcher l'effritement du noble pays qu'est le Canada».

Toute conférence qui se déroule dans ce pays à ce moment-ci et qui négligerait de considérer cet aspect de l'avenir ne mériterait pas d'être prise au sérieux sur le plan intellectuel, a ajouté le juge Kirby pour justifier son manque de réserve, inhabituelle pour un magistrat, encore plus pour un étranger.

Plusieurs juges ont été très sur-

pris de voir le juge Kirby se prononcer sur la question nationale: «Ce n'est pas du tout dans notre tradition», a dit un juge qui a confié que le discours avait suscité de nombreux commentaires désapprobateurs chez ses collègues. Un autre s'est dit agacé par

ce passage. Le juge Michael Sheehan, de Québec, un des organisateurs du congrès, a dit n'avoir «pas perçu qu'il se prononçait sur le fédéralisme canadien» et a déclaré qu'il n'y avait rien eu de choquant dans les propos du juge Kirby.

Si vous devez vous contenter d'un seul manteau, notre caban classique exclusif est tout indiqué. Il affiche une élégance racée, autant sur la rue Sherbrooke qu'à la Place des Arts, et en toute saison, par surcroît. Vous pouvez maintenant économiser \$141 chez A. Gold & Sons. C'est un merveilleux manteau à posséder et c'est une occasion merveilleuse de vous l'offrir et, comme toujours, retouches sans frais.

100% GABARDINE DE LAINE
ORD. 5405 **399\$** ÉCONOMISEZ 141\$



- Taupe marine ou noir
- Tailles 4 à 16

- Châle d'Italie, \$45. Nous en avons une merveilleuse collection.

- Doublure amovible à motif cachemire
- Boutons dorés
- Modèle croisé

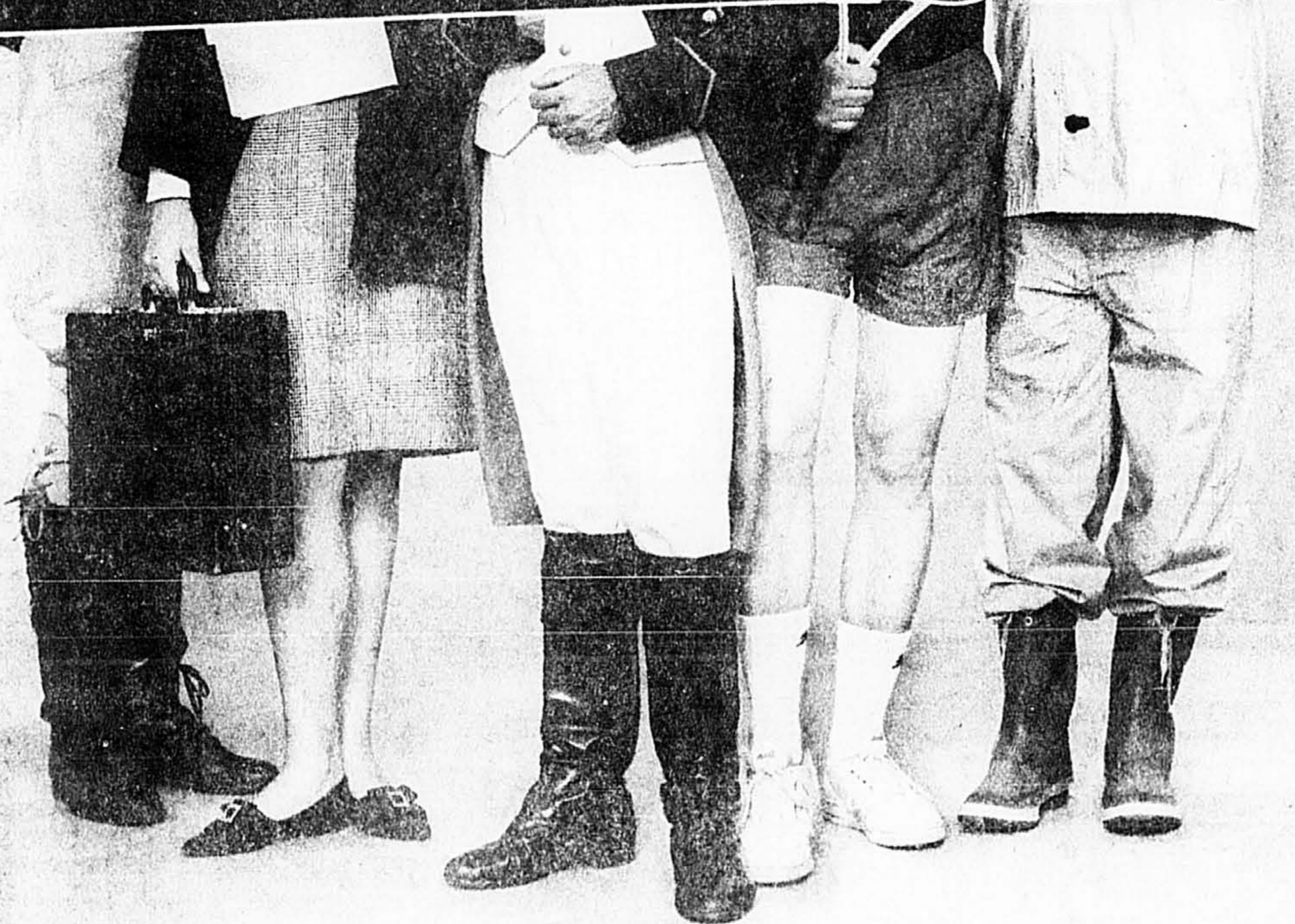
Boutiques pour dames à six emplacements
CENTRE ROCKLAND • 960, STE-CATHERINE O.
MAIL CHAMPLAIN • BROSSARD

A. Gold & Sons
Depuis 1899

Comme toujours, retouches sans frais.
• LA PLACÉ VERTICALE
• CARRIÈRE LAMBERT
• FARMVIEW, PTE. CLAIR

Cartes American Express, Visa, Master Card, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons

La bande à PAUL?



JOURS DE SOLDE EXTRA SPÉCIAUX • SUPER ÉCONOMIES

**VÊTEMENTS MODE
POUR FEMMES
ET HOMMES**



**50-80%
DE RABAIS**

Solde du fameux Entrepôt

CECI EST SPECTACULAIRE!
EXTRAORDINAIRES ET SENSATIONNELS RABAIS SUR TOUS LES COMPLETS, VESTONS SPORT ET MANTEAUX D'HIVER POUR HOMMES.

COMPLETS MODE POUR HOMMES: Styles à boutonnage simple ou double. Courts, réguliers, longs. Choix exceptionnel de tissus, motifs et couleurs. Valeurs superbes.
 Ord. jusqu'à \$295..... SOLDE \$99-149.50-\$199
 Ord. jusqu'à \$350..... SOLDE \$218-\$248
 Ord. jusqu'à \$395-\$495..... SOLDE \$295-\$345

VALEUR EXTRA SPÉCIALE «TUXÉDOS» POUR HOMMES. Styles à boutonnage simple ou double. Tailles 36-50. Courts, réguliers et longs.
 Ord. \$345..... SOLDE \$199

COMPLETS POUR HOMMES. TAILLES: 38 à 46 SEMI-FORTES. LES HOMMES DE TAILLES FORTES VONT APPRÉCIER LA VALEUR ET LE STYLE DE CE GROUPE SPÉCIAL.
 PRIX SPÉCIAL..... SOLDE \$248-\$295

PIÈCES DE TISSUS POUR COMPLETS ET TAILLEURS, POUR HOMMES ET FEMMES. 3% VERGES.
 PRIX SPÉCIAL..... SOLDE \$15

VESTONS SPORT POUR HOMMES: Courts, réguliers, longs. Valeurs superbes.
 Ord. jusqu'à \$325..... SOLDE \$29.50
 Ord. jusqu'à \$325..... SOLDE \$49.50-\$69-\$89-\$129
 Ord. jusqu'à \$345..... SOLDE \$149 et \$199

PANTALONS HABILÉS POUR HOMMES EN FLANELLE. GRANDEURS 30 à 46.
 Ord. \$95..... SOLDE \$52.50

PANTALONS HABILÉS D'AUTOMNE POUR HOMMES DE SANS-A-BELT.
 Ord. \$90..... SOLDE \$59.00

PANTALONS LÉGERS HABILÉS POUR HOMMES. GRANDEURS 32 à 44. 100% laine fraîche.
 Ord. \$95..... SOLDE \$49.75

PANTALONS HABILÉS - UNIS ET À MOTIFS.
 Ord. \$85..... SOLDE \$25

MANTEAUX TOUTES SAISONS POUR HOMMES. STYLE EUROPÉEN.
 Ord. \$245..... SOLDE \$99

MANTEAUX D'HIVER POUR HOMMES. STYLE COUTURIER. MÉLANGE DE LAINE. MÉLANGE DE CACHEMIRE.
 Ord. \$299..... SOLDE \$169 et \$199

BOTTES D'HIVER, CHAUSSURES HABILÉES, CHAUSSURES DE MARCHÉ, CHAUSSURES SPORT, PANTOUFLES DE MARCHÉ RÉPUTÉES POUR HOMMES.

CONFORTABLES CHAUSSURES DE MARCHÉ DE RELAXSHOE D'ITALIE
 Se vendaient \$95 à \$110..... SOLDE \$60

CONFORTABLES CHAUSSURES DE MARCHÉ DE SOFT SPOTS D'AMÉRIQUE.
 Se vendaient \$110..... SOLDE \$60

CONFORTABLES CHAUSSURES DE MARCHÉ DE ROHDE D'ALLEMAGNE.
 Se vendaient \$100 à \$145..... SOLDE \$75

CHAUSSURES ITALIENNES DE GOLD SPORT.
 Se vendaient \$110..... SOLDE \$75

CHAUSSURES HABILÉES DE SERGIO TESTA, SINAGRA ET PIATTELLI.
 Se vendaient \$100 à \$125..... SOLDE \$60

CHAUSSURES HABILÉES DE PIATTELLI.
 Se vendaient \$125..... SOLDE \$85

CHAUSSURES HABILÉES DE LUCIANO PEZZUOLO D'ITALIE.
 Se vendaient \$165..... SOLDE \$125

BOTTES D'HIVER
 Se vendaient \$110 à \$135..... SOLDE \$75

PANTOUFLES D'ITALIE.
 Se vendaient \$40 à \$60..... SOLDE \$25

CHEMISES SPORT D'AUTOMNE POUR HOMMES D'YVES ST-LAURENT. Manches longues. P.M.G.TG.
 Ord. \$50..... SOLDE \$27.50

CHEMISES SPORT D'AUTOMNE À MANCHES LONGUES. POUR HOMMES. Marques réputées. P.M.G.TG.
 Ord. \$62.50..... SOLDE \$30

CHEMISES SPORT À MANCHES LONGUES POUR HOMMES DE PANINARI, VICTOR EMMANUEL, BENCH, REGATTA, BLUE-TSAR CHRISTIAN DIOR, A. GOLD & SONS ET GOLD-SPORT.
 Ord. jusqu'à \$80..... SOLDE \$40

CHEMISES POUR HOMMES. 100% SOIE DÉLAVÉE. Manches longues. 7 couleurs mode. P.M.G.TG.
 Ord. \$135..... SOLDE \$89

SUPERBES ÉPARGNES SUR VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR. COLLECTION AUTOMNE/HIVER EN CUIR, SUEDE, MOUTON ET FOURRURE.

BLOUSONS D'AUTOMNE POUR HOMMES STYLE AVIATEUR. Col de mouton détachable.
 Ord. \$395..... SOLDE \$199

BLOUSONS EN CUIR «NUBUCK».
 Ord. \$560..... SOLDE \$279

BLOUSONS DE CUIR POUR L'AUTOMNE.
 Ord. \$650..... SOLDE \$395

BLOUSONS STYLES AVIATEUR DE HAUTE QUALITÉ EN MOUTON.
 Ord. \$650 à \$700..... SOLDE \$299
 Ord. \$575..... SOLDE \$399

MANTEAUX DE CUIR LONGUEUR ¾, POUR L'AUTOMNE
 Ord. \$810..... SOLDE \$499

MANTEAUX ¾ EN PEAUX D'AGNEAU FRANÇAIS DE ROBERT COMSTOCK.
 Ord. \$1 250..... SOLDE \$639

MANTEAUX EN PEAUX DE MOUTON PLEINE LONGUEUR DE LA PLUS HAUTE QUALITÉ
 Ord. \$1 850 et \$1 950..... SOLDE \$999

BLOUSONS EN COTON DE CROYDON. Tailles 38 à 50.
 Ord. \$88..... SOLDE \$35

BLOUSONS POUR L'AUTOMNE DE DISCOVERY CIRCLE.
 Ord. \$135..... SOLDE \$68

HEURES D'OUVERTURE
AUJOURD'HUI..... 9h à 21h
SAMEDI..... 9h à 17h
2050, BLEURY
 Angle Président-Kennedy
 entre Sherbrooke et de Maisonneuve

VALEURS À SOULIGNER	
COMPLETS POUR HOMMES Ord. jusqu'à \$295-\$495 \$99-\$345	MANTEAUX DE POPELINE POUR DAMES DE JERRY «F» Doublure détachable Ord. \$365 \$159
VESTONS SPORT POUR HOMMES Ord. jusqu'à \$345 \$49.50-\$129-\$199	MANTEAUX POUR DAMES DOUBLES 100% DUVET Ord. \$295 \$99
MANTEAUX TOUTES SAISONS POUR HOMMES Ord. jusqu'à \$245 \$99	MANTEAUX 100% LAINE POUR DAMES Tissus européens Ord. \$430 \$199
CHEMISES SPORT EN SOIE POUR HOMMES 100% SOIE DÉLAVÉE. Manches longues Ord. \$135 \$89	MANTEAUX D'HIVER 3/4 POUR DAMES Nylon trousse. Nouvel arrivage Ord. \$135 \$99
BLOUSONS D'AUTOMNE POUR HOMMES Ord. \$145 à \$225 \$69 à \$99	MANTEAUX D'AUTOMNE EN CUIR POUR HOMMES Ord. \$395 à \$950 \$199-\$999
CHAUSSURES DE MARCHÉ DE RELAX SHOE D'ITALIE Se vendaient \$95 à \$110 SOLDE \$60	CHEMISES D'AUTOMNE D'YVES ST-LAURENT Manches longues Ord. \$50 \$27.50
CHAUSSURES HABILÉES POUR HOMMES SINAGRA, PIATTELLI, SERGIO TESTA Se vendaient \$100 à \$125 \$60	CHEMISES HABILÉES DE MARQUE RÉPUTÉE Ord. \$55 et \$65 \$37.50
CRAVATES POUR HOMMES 100% SOIE Ord. \$25-\$50 \$15	PEIGNOIRS EN RATINE POUR HOMMES Ord. \$80 et \$90 \$49

PARKAS DOUBLES DE DUVET DE NAUTICA. COL EN FOURRURE.
 Ord. \$450..... SOLDE \$299

PANTALONS SPORT POUR HOMMES. GRAND ASSORTIMENT. 28-40.
 Ord. \$60 et \$65 (mélange de coton)..... SOLDE \$39.98
 Ord. \$80 (Flanelle)..... SOLDE \$49.98
 Ord. \$105 (100% coton)..... SOLDE \$65

RABAIS INCROYABLES SUR CHANDAILS D'AUTOMNE. Mondo, Pronto Uomo, Crossings, Wolsey, Bench, Nautica, A. Gold & Sons, Goldsport.
 Ord. \$115 à \$135..... SOLDE \$59
 Ord. \$165 à \$270..... SOLDE \$69
 Ord. \$200 à \$290..... SOLDE \$99

MAGNIFIQUES CRAVATES POUR HOMMES. 100% SOIE.
 Ord. \$25 à \$50..... SOLDE \$15

CHEMISES HABILÉES POUR HOMMES D'UN MANUFACTURIER DE RENOMMÉE INTERNATIONALE. Manches longues. Rayées. Ton sur ton.
 Ord. \$65 (100% coton)..... SOLDE \$37.50
 Ord. \$55 (Coton et polyester)..... SOLDE \$37.50

CHEMISES HABILÉES POUR HOMMES D'UN COUTURIER DE RENOMMÉE MONDIALE. Manches longues. Grand choix de rayées. 100% coton et mélange de polyester.
 Ord. \$55 et \$65..... SOLDE \$37.50

CHEMISES HABILÉES À MANCHES LONGUES POUR HOMMES. Unies, rayées, ton sur ton, 100% coton, mélange coton et polyester.
 Ord. \$32-49.50 (rayées, ton sur ton)..... SOLDE \$22
 Ord. \$35 (blanc et bleu unis)..... SOLDE \$22

CHEMISES HABILÉES À MANCHES COURTES POUR HOMMES.
 Ord. \$32 (rayées assorties)..... SOLDE \$18
 Ord. \$32 (blanc, bleu pâle unis)..... SOLDE \$18

PEIGNOIRS EN COTON OU POLYCOTON POUR HOMMES.
 Ord. \$65 et \$70..... SOLDE \$39

PYJAMAS ET POLOJAMAS POUR HOMMES. (FABRICATION CANADIENNE)
 Ord. \$35..... SOLDE \$20

GROUPE SPÉCIAL ENSEMBLES DE DÉTENTE POUR HOMMES.
 Ord. \$80 à \$99..... SOLDE \$59

CEINTURES POUR HOMMES. TOUT CUIR.
 Ord. \$18.50 et \$25..... SOLDE \$12.50 et \$15
 Ord. \$28 (réversibles)..... SOLDE \$18.50

CHAUSSETTES POUR HOMMES. VASTE SÉLECTION. Tout coton et mélange de laine.
 Ord. jusqu'à \$15..... SOLDE \$6
 Ord. \$4.95..... SOLDE \$3.49

VÊTEMENTS POUR DAMES: SUPERBES ÉPARGNES POUR DAMES. COUTURIERS RENOMMÉS ET GRIFFES CONNUES:

* Mr. Jax * Betty Barclay * D'Ultima * Pino * Sungsport * White Stag * Bagatelle * Plaza Sport * Nancel * Jacques Vert * Avant Garde * Jerry «F» * Brama * Regina Porter * Como * Junnie Leigh * Leon Levin * Rino Rossi * Dino Valiano * Jones New York * Marc Allan * Alfred Sung * Della Spiga * Hirsch * Nipon Night * Aquascutum * Karen Perry * Collection Internationale * Regatta * Franco Valeri

LES RABAIS SUR CES NOMS CONNUS INCLUENT: manteaux, tailleurs, imperméables, coordonnés sport, gilets, jupes, pantalons, ensembles - jupes, chandails, blouses, T-shirts et accessoires.

MANTEAUX 100% LAINE POUR DAMES, TISSUS EUROPÉENS
 Ord. \$430..... SOLDE \$199

IMPERMÉABLES MODE POUR DAMES: DE JERRY «F».
 Ord. \$255 à \$325..... SOLDE \$99

TAILLEURS 100% LAINE POUR DAMES TISSUS IMPORTÉS. Assortiments de styles, motifs et couleurs.
 Ord. \$280 à \$410..... SOLDE \$128 à \$198

VESTONS ET BLAZERS COUTURIER POUR DAMES.
 Ord. \$100 à \$325..... SOLDE \$44

JUPES POUR DAMES IMPORTATION ITALIENNE, ALLEMANDE ET FRANÇAISE. DE BETTY BARCLAY & HIRSCH.
 Ord. \$220 à \$580..... SOLDE \$92 à \$122

BLOUSES POUR DAMES. Manches longues et courtes.
 Ord. \$95 à \$200..... SOLDE \$35 à \$95

GRANDE SÉLECTION DE CHANDAILS AUTOMNE-HIVER POUR DAMES. 100% laine et mélange de laine.
 Ord. \$120 à \$285..... SOLDE \$39 à \$89

TRICOTS DE KAREN PERRY. Mélange de laine.
 Ord. \$295 (Cardigans)..... SOLDE \$136
 Ord. \$130. (Cols roulés)..... SOLDE \$76

MANTEAUX D'HIVER ¾ POUR DAMES EN NYLON FROISSE. NOUVEL ARRIVAGE. Noir, kaki et moutarde.
 Ord. \$135..... SOLDE \$99

COORDONNÉS SPORT D'AUTOMNE DE MR. JAX. 100% LAINE.
 Blazers Ord. \$250 à \$335..... SOLDE \$164
 Jupes Ord. \$115 à \$255..... SOLDE \$72
 Pantalons Ord. \$120 à \$180..... SOLDE \$71

BLAZERS POUR DAMES D'AQUASCUTUM
 Ord. \$375 à \$465..... SOLDE \$264

JUPES POUR DAMES D'AQUASCUTUM.
 Ord. \$225 à \$265..... SOLDE \$122

50-70% DE RABAIS SUR TOUS LES ÉCHANTILLONS D'AUTOMNE ET D'ÉTÉ DE «DINO VALIANO». VASTE CHOIX DE STYLES.

ENSEMBLES D'ÉTÉ 2 PIÈCES D'EDITH STRAUSS. 100% Coton. Marine et blanc.
 Ord. \$300..... SOLDE \$139

ROBES DE SOIRÉE BUSTIER DE NIPON NIGHT. Noir et blanc. 100% coton.
 Ord. \$380 à \$390..... SOLDE \$199

PANTALONS D'ÉTÉ. TAILLES 6-14
 Ord. \$50 à \$55..... SOLDE \$21

ROBES POUR DAMES. MÉLANGE DE COTON.
 Ord. \$145 à \$175..... SOLDE \$23

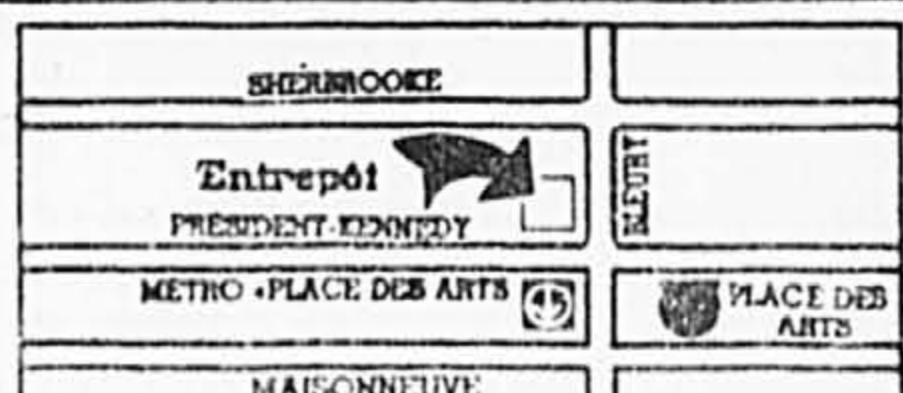
ENSEMBLES 2 PIÈCES DE LEON LEVIN. Mélange de coton. Lavable.
 Ord. \$125 à \$145..... SOLDE \$59

IMPERMÉABLES PRINTANIERES POUR DAMES DE JERRY «F».
 Ord. \$225 à \$325..... SOLDE \$69

RABAIS DE 50% SUR CEINTURES ET ACCESSOIRES POUR DAMES DANS PLUSIEURS STYLES, COULEURS ET PRIX.



MAGASINEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX
AUJOURD'HUI ET SAMEDI
 LA MARCHANDISE ANNONCÉE ICI N'EST DISPONIBLE QU'À NOTRE ENTREPÔT



American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche

2050, BLEURY
 1er ÉTAGE
 CENTRE-VILLE
 ANGLE PRÉSIDENT KENNEDY ENTRE SHERBROOKE ET DE MAISONNEUVE

Trois motards associés aux Hell's Angels sont arrêtés à Joliette

ANDRÉ CÉDILOT

■ L'ex-président des Outlaws de Danville dans les Bois-Francis, Darquis Leblanc, maintenant avec les Hell's Angels, voulait simplement narguer ses anciens compagnons lorsqu'il s'est présenté au cimetière de Joliette lors de l'inhumation de Claude Meunier.

L'un des principaux leaders des Outlaws au Québec, Claude Meunier, 39 ans a été abattu en pleine rue, il y a une semaine, dans le quartier Côte Saint-Paul, par des inconnus qui l'ont mitraillé de balles depuis une automobile en marche alors qu'il s'apprêtait à descendre de sa motocyclette.

Au moment de l'inhumation à Joliette, mercredi, Darquis Leblanc s'est approché du cimetière,

soulevant la colère de la centaine de membres des Outlaws qui assistaient à la cérémonie funèbre.

Pris en chasse, il s'est agrippé à une camionnette dans laquelle l'attendait des complices. Après avoir quitté les lieux en trombe, les fuyards ont heurté une auto-

mobile à l'angle des rues Lépine et Beaudry, puis ont poursuivi leur route.

Toutefois, lors des recherches qui ont suivi, les policiers ont arrêté trois autres motards associés aux Hell's Angels. Les frères Jacques et René Nepveu, âgés respec-

tivement de 27 et 22 ans, de Drummondville, portent les couleurs des Evil Ones, une filiale des Hell's qui a son pied-à-terre à Beloeil, tandis que le troisième, Pierre Beaudry, 30 ans, est un membre des Missiles de la Mauricie, assimilés aux Hell's depuis le 23 juin.

A l'intérieur de la camionnette des suspects, les policiers ont trouvé une mitraillette 9mm et deux révolvers de calibre .44.

Les trois hommes ont comparu,

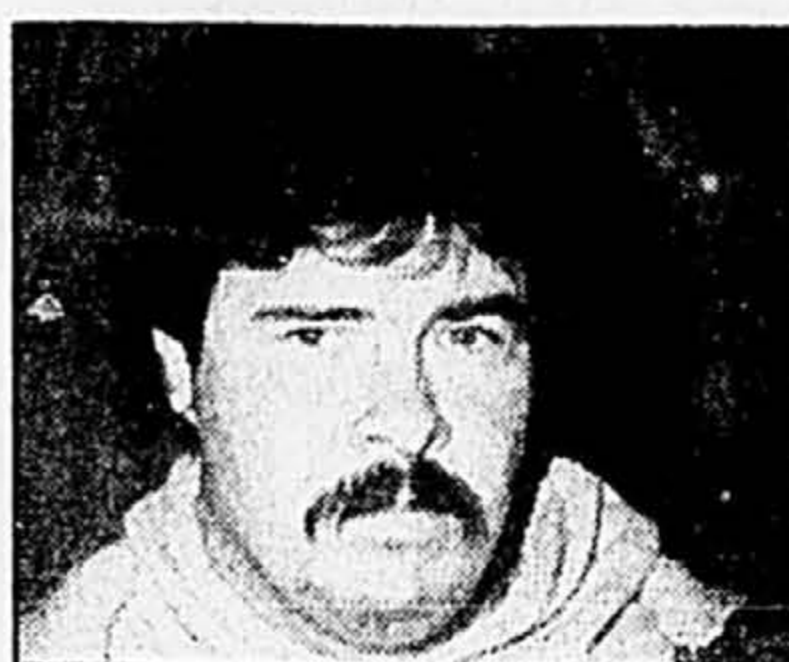
hier, en Cour du Québec, à Joliette, sous six accusations relatives à la possession d'armes. Le juge Marc Vanasse les a écroués jusqu'à leur enquête sous cautionnement qui doit avoir lieu lundi.



Jacques Nepveu



René Nepveu



Pierre Beaudry



50 façons D'AUGMENTER VOS PROFITS grâce aux TELECOMMUNICATIONS

16-20 septembre 1990

Centre des congrès de Montréal, Montréal (Québec)

L'Alliance canadienne des télécommunications de l'entreprise (CBTA) est un organisme national à but non lucratif qui comprend exclusivement des utilisateurs de services et installations de télécommunications.

C'est la raison pour laquelle nous comprenons l'incidence des télécommunications sur les profits d'une entreprise; nos emplois en dépendent.

C'est également la raison pour laquelle nous représentons de façon compétente les intérêts des entreprises utilisant les télécommunications à travers le Canada dans la réglementation des services tarifés ainsi que lors de tribunes nationales et internationales.

Enfin, c'est également la raison pour laquelle nous sommes les hôtes de TeleCon 90, un événement qui réunit le congrès et l'exposition de télécommunications les plus grandes au Canada.

En septembre, des délégués venant de tous les coins du pays se rassembleront à Montréal pour y vivre une expérience de développement professionnel unique. Ils assisteront à des ateliers et à des conférences divisés en trois catégories, voix, données et gestion, ainsi qu'à deux allocutions principales et à un débat sur l'avenir de la concurrence dans les télécommunications canadiennes. Ils pourront voir l'exposition, où plus de 120 exposants présenteront les techniques de pointe en télécommunication. Ils pourront partager leurs opinions et leurs idées avec d'autres professionnels des télécommunications.

Il y a beaucoup plus que 50 façons d'augmenter vos profits grâce à l'utilisation efficace des télécommunications: il y a donc au moins 50 raisons d'assister à TeleCon 90—Le monde des télécommunications... toujours en progrès.

Pour obtenir des renseignements sur l'inscription, veuillez composer le (116) 365-9993.

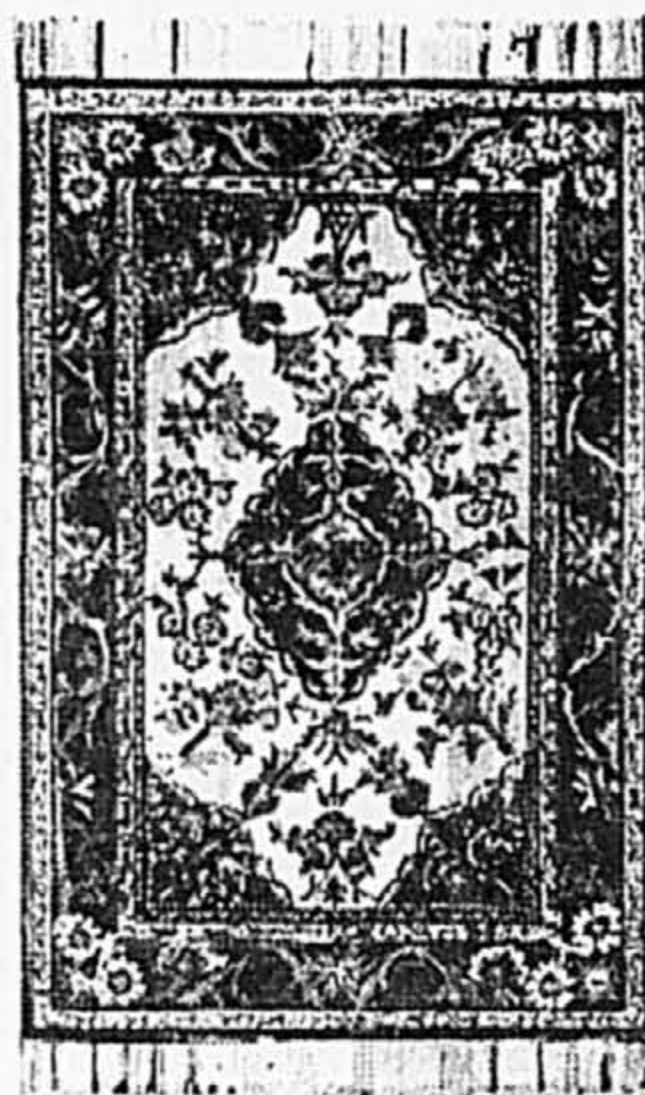


ALLIANCE CANADIENNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'ENTREPRISE

VENTE DE FEU LIQUIDATION

DE TAPIS D'ORIENT D'UNE VALEUR DE 1 800 000 \$

Le 4 avril 1990, TOLA TAPIS D'ORIENT, le superbe magasin de tapis de Montréal, a été en partie détruit par les flammes. La collection complète de magnifiques tapis de Perse et d'Afghanistan est maintenant offerte au public à prix inférieurs au coûtant pendant 3 jours seulement!



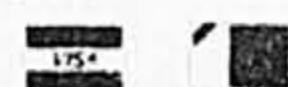
Dates: Jeudi 13 septembre 14 h - 21 h
Vendredi 14 septembre 10 h - 21 h
Samedi 15 septembre 10 h - 17 h

Endroit: Ruby Foo's Hôtel
7655, boul. Décarie
731-7701
Salon B et C

Remarque: Afin de mieux vous servir, nous vous conseillons de préparer vos échantillons de couleurs et les dimensions désirées.

Vente dirigée par

TOLA
TAPIS D'ORIENT



...C'EST OUVERT!

OUI, W. H. PERRON

est tout vert...euh! ouvert. Et pour son ouverture il y aura des jeux, des prix, des gagnants, des surprises, des idées, et bien sûr, des plantes et des semences, de l'engrais, des outils, des conseils, et surtout une grande fête.

WOW! C'est grand, encore plus grand, c'est le plus grand centre du jardinage, du bouturage, du râtelage, du bêchage, du plate-de-bandage, du décorage et surtout c'est le plus grand centre de mon paysage.

OUCH! Ça pique les cactus! Il y a des jeux, comme celui du cactus géant. On en tire une épine et on gagne des prix, il y a aussi de grandes allées, de grandes idées, et c'est pour les tout-petits et les grandes personnes.

OUF! La fête dure toute la fin de semaine. Mais comme toujours W. H. PERRON reste tout vert...euh!...ouvert toute l'année.

Samedi : de 9h à 17h
Dimanche : de 10h à 16h30

LE NOUVEAU W.H.PERRON EST OUVERT!

2 900, boulevard Labelle (à l'intersection de l'autoroute 440), Laval • Téléphone : 332-3610